

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO I

JULES DORION. Directeur.

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

AUORE DE VICTOIRE

La Chambre des Communes d'Angleterre vient, par une majorité modeste il est vrai, mais par une majorité tout de même, de sanctionner le principe du projet de loi Redmond. C'est, pour les catholiques et la liberté, une victoire considérable, quelles que doivent être les conséquences immédiates de ce vote.

On sait qu'à l'heure actuelle, le roi d'Angleterre est obligé, lors de son accession au trône, de prêter un serment dont les termes constituent, à l'endroit de ses sujets catholiques, un véritable outrage. D'autre part, la loi d'émancipation de 1829, tout en faisant disparaître la plupart des incapacités légales dont les catholiques avaient été jusque-là frappés, en a laissé subsister deux, d'un caractère particulièrement grave. A l'heure actuelle, alors qu'un catholique peut être vice-roi des Indes ou gouverneur-général du Canada, la loi lui interdit les fonctions de vice-roi d'Irlande et de lord-chancelier d'Angleterre.

Les catholiques ont toujours vivement ressenti cette double restriction, de même que le maintien, malgré toutes réclamations, du serment d'accession. Toutes leurs protestations jusqu'ici s'étaient heurtées à un double obstacle : l'hostilité traditionnelle du peuple protestant, la faiblesse des politiciens qui n'osaient point heurter de front des préjugés dont l'on s'exagérait, croyons-nous, la force réelle.

La dramatique interdiction, au mois de septembre dernier, de la grande procession qui devait couronner le congrès eucharistique de Londres, est venue rappeler aux catholiques, d'une façon brutale, quel joug pèse encore sur eux et les exciter à un nouvel effort.

Cet effort, s'il n'est pas tout de suite couronné d'un succès définitif, marquera certainement l'aurore d'une glorieuse victoire.

Songez que le Premier Ministre d'Angleterre, l'homme qui a cru devoir, au nom des lois existantes, interdire la procession de septembre dernier, a publiquement déclaré qu'il fallait en finir avec les lois d'exception, que le texte de la déclaration royale datait des heures les plus sombres de l'histoire anglaise et qu'on ne pouvait le laisser subsister dans sa forme actuelle.

Cela dit le chemin parcouru et les espérances de l'avenir.

Le projet Redmond a été adopté en seconde délibération et renvoyé au comité général de la Chambre pour étude détaillée. Les lenteurs de la procédure parlementaire empêcheront probablement qu'il ne devienne loi cette année, mais le vote de la Chambre est acquis. Il sanctionne un principe, il montre que l'on peut aller de l'avant et vaincre, malgré l'hostilité passionnée des sociétés ultra-protestantes, dont les trois cent mille signatures n'ont point effrayé la majorité. L'épouvantail qui servait d'excuse et de prétexte à tant d'inactions est définitivement brisé et la question posée devant le public de la plus éclatante façon.

Il suffira maintenant, pour que le projet Redmond soit définitivement inscrit dans les Statuts anglais, que le principe de justice et de liberté qu'il incarne soit, avec constance, méthode et ténacité, défendu devant le Parlement et l'opinion.

Les catholiques anglais, et spécialement les nationalistes irlandais qui ont pris charge de la loi, nous ont heureusement appris, et depuis longtemps, qu'ils possèdent en abondance ces trois qualités.

Omer Héroux.

NOS PAROISSES

ST-MALACHIE--ST-CAMILLE

En ces temps où l'on discute si passionnément sur la colonisation, une histoire de paroisse est toujours la bienvenue parce qu'elle nous apprend mieux que le plus long débat parlementaire, au prix de quels sacrifices les premiers pionniers ont défriché leurs terres. Après la lecture de ces pages, on se sent pris de sympathies plus vives pour les hardis colons qui sont, après tout, les véritables artisans de la prospérité de notre pays.

C'est la même épopée qui se répète dans tous les coins du pays : forêt vierge presque inaccessible ; misère extrême pour les premiers colons ; énergie indomptable grâce au prêtre qui est là pour remonter continuellement le moral. Puis viennent les meilleures années, et enfin la prospérité relative.

Nous faisons ces réflexions en parcourant les deux volumes qu'ont publiés dernièrement messieurs les abbés Kirouac et Lévesque, sur les paroisses dont ils sont actuellement curés.

EAST FRAMPTON (aujourd'hui Saint-Malachie) fut ouvert en 1823. Après la guerre de 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, plusieurs soldats anglais reçurent, en récompense de leurs services, des terres situées sur les bords de la rivière Etchemin, à East Frampton.

La plupart de ces soldats, cependant, ne vinrent pas défricher ni habiter leurs terres.

Ils les vendirent au colonel Gilbert Henderson, qui avait servi avec eux dans la guerre de 1812.

Henderson concéda ces terres à des émigrés irlandais. Peu à peu, ceux-ci furent suivis par des colons canadiens-français.

A l'origine, on ne voyait à Saint-Malachie que des cabanes en bois rond, d'étroits sentiers les relient entre elles. Ces huttes ont été remplacées par des maisons confortables.

La première messe à East Frampton fut célébrée le 11 mai 1841 par l'abbé William Dunn, missionnaire

bois rond à côté de ceux des premiers arrivés.

Dès 1853, les défricheurs, sous la direction de M. l'abbé Duhaud, leur dévoué missionnaire, construisent une chapelle. Le successeur du premier missionnaire, M. l'abbé Hamelin fit construire une nouvelle chapelle plus spacieuse à l'équerre en 1869. Saint-Camille fut alors érigé en paroisse. M. l'abbé Venant Charest fut nommé premier curé. Il eut pour successeurs Messieurs les abbés Joseph Lefebvre et L. A. Lévesque, le curé actuel.

En 1860, les nouveaux colons avaient senti le besoin d'une municipalité organisée, la première séance du conseil eut lieu dans le mois de janvier de cette année; le maire était Fabien Moreau et le secrétaire-trésorier Zoël Miquelon.

La nouvelle paroisse marcha rapidement vers le progrès malgré les épreuves qui ne lui manquèrent pas. Elle compte maintenant 236 familles comprenant 1,117 âmes; elle a déjà fourni à l'église trois prêtres: MM. les abbés Gouin, Geoffroy et St-Jean, et huit religieux.

Les curés font oeuvre utile en écrivant l'histoire des paroisses confiées à leurs soins. La paroisse, on l'a dit, est une petite patrie dans la grande patrie. En faisant aimer davantage au colon le coin de terre qui l'a vu naître, ils contribuent à lui faire trouver plus belle la patrie canadienne.

M. l'abbé Kirouac mérite donc les félicitations de tous les amis de leur pays pour son oeuvre utile.

PRÉCÉDENTS DANGEREUX

Tout le monde connaît maintenant les détails de l'incident Tascheau-Asselin, et par la narration qu'en ont faite les journaux et par les explications données mercredi à l'Assemblée Législative. Le public possède donc les éléments nécessaires pour assoir son jugement et dire ce qu'il pense de cette malheureuse affaire.

L'acte d'Olivier Asselin frappant un ministre de la Couronne, sur le parquet de la Chambre, est blâmable, et nous ne croyons pas qu'il se trouve, même parmi ses meilleurs amis, quelqu'un pour l'approuver. Il n'y aurait ni relations, ni discussion, ni gouvernement possibles si la violence était érigée en système et si chaque controverse, où les adversaires se sont serrés d'un peu près, devait se terminer par des taloches.

Le ministre giflé, qui a su se contenir et ne pas se précipiter sur son assaillant, a eu le beau rôle dans la bagarre. Mais les événements qui ont suivi ont quelque peu modifié les situations.

Asselin, arrêté sans mandat, par un agent qui ne l'avait pas vu commettre son délit, puis mis au secret et retenu en prison durant le reste de la nuit, cela pourrait rigoureusement s'expliquer de la part de gens que la violence et la soudaineté de l'émotion ressentie pouvaient faire prendre des décisions plus passionnées que rationnelles; mais la persistance de la situation la rend moins excusable. Le temps et la réflexion auraient dû faire se ressaisir ceux qui assumaient, pour le moment, le rôle de justicier.

Si un particulier n'est pas justifiable de laisser les sentiments le dominer au point de le faire commettre un acte répréhensible, un gouvernement et surtout ceux qui sont chargés d'administrer la justice le sont encore moins. Permettre à Asselin de voir un avocat, sinon des amis n'ébranlait en rien la sécurité de l'Etat; l'admettre à caution en attendant sa comparution devant la cour de police ne présentait pas plus de dangers.

Puisqu'on le défère au tribunal ordinaire, c'est au juge à peser les circonstances et à décider si l'accusé est passible du maximum de la peine, et si même on doit le conduire en prison sans lui laisser le choix de payer l'amende. Les choses ainsi faites régulièrement il se trouvera peut-être des personnes pour se plaindre de la sévérité de la sentence, mais il ne s'en trouvera pas pour dire que l'accusé a été victime de lois d'exceptions susceptibles de créer des précédents dangereux.

Le premier de ces précédents est de considérer comme un délit ordinaire un assaut commis dans l'enceinte législative et sur la personne d'un ministre. Si ce précédent fait loi, cela peut mener loin.

Le second, encore plus grave que le premier, est celui d'un homme arrêté sans mandat, soumis à des mesures draconiennes, et cela pendant que d'un côté l'Orateur de l'Assemblée Législative déclare n'avoir eu rien à faire avec son arrestation et sa détention, et que le juge devant lequel il comparait dit ne pouvoir procéder avant que le tribunal supérieur dont est justiciable l'accusé ait statué sur son compte.

Il semble que l'assistant procureur général, qui se trouvait au palais de justice en même temps qu'Asselin aurait pu avertir le juge Chauveau que la Chambre se désintéressait absolument de l'incident arrivé dans son enceinte, et qu'il était libre d'appliquer à Asselin la loi commune.

La question aurait été immédiatement vidée au lieu qu'elle reste ouverte et grosse de conséquences pour l'avenir.

Jules Dorion.

DREYFUS ET L'ACTION FRANÇAISE

On sait que l'Action Française, qui groupe les antidreyfusards les plus ardents, a entrepris une sorte de révision de l'affaire Dreyfus. Par une suite d'études, de brochures, d'articles et de discours, elle s'est efforcée d'établir la culpabilité de l'officier juif et de provoquer surtout de nouveaux débats judiciaires, devant le jury.

Pour arriver là, l'Action Française a multiplié indéfiniment ses provocations. Elle a qualifié Dreyfus de traître et de faux témoin; elle a accusé l'actuel ministre de la Guerre, le général Picquart.

Pendant des mois et des mois, Dreyfus a fait le mort, laissant passer les articles de journaux, les affiches et les brochures. Finalement, il s'est décidé à poursuivre, mais pour injures, et non point pour diffamation.

La différence est essentielle. La diffamation visant un officier pour actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions est justiciable de la Cour d'Assises, où la preuve des faits incriminés est de droit. L'injure ne

comporte ni la preuve, ni le renvoi devant le jury.

Dreyfus réclamait cent mille francs de dommages-intérêts. S'il les eût obtenus sans risquer la preuve des faits allégués, c'était la ruine suspendue sur tous les journaux qui l'auraient osé attaquer.

Mais les tribunaux de première instance ont maintenu la prétention des avocats de l'Action Française. Ils ont déclaré que l'appellation de traître constituait à l'endroit de Dreyfus une diffamation caractérisée, visant des faits précis et connus de tous et qui relève donc de la Cour d'Assises.

Dreyfus pouvait porter cette décision devant les tribunaux d'appel. Il s'y est refusé, payant tous les frais du premier procès.

Comme d'autre part, il paraît bien décidé à ne point aller devant le jury, cela signifie que les journaux pourront désormais, et sans risque sérieux, le qualifier de traître.

C'est, pour l'Action Française, et ses amis, un succès considérable.

O. H.

GUYOT DE VILLENEUVE

Les journaux de France confirment la nouvelle de la mort de M. Jean Guyot de Villeneuve, ancien officier d'Etat-major, ancien député de la Seine, décédé à quarante-cinq ans, après une longue maladie qui, depuis 1906, l'avait écarté de la vie publique.

Le nom de M. Guyot de Villeneuve restera attaché à l'un des épisodes les plus significatifs de l'histoire de la Troisième République.

C'est en effet l'homme qui vient de mourir qui, dans une séance mémorable, porta à la tribune du Palais-Bourbon la preuve documentaire, la preuve écrite de l'influence exercée par le Grand Orient dans le choix et l'avancement des officiers français.

On soupçonnait jusque-là l'existence de ces relations occultes entre le ministère de la Guerre et le Grand Orient, on la déduisait de tout un ensemble de circonstances, mais on n'en avait point administré la preuve tangible.

Grâce au secrétaire-adjoint du Grand Orient qui, dégoûté, lui livra, en originaux, en photographies ou en copies, des milliers de documents, Guyot de Villeneuve déploya sur le bureau de la Chambre un dossier tel que personne ne pût désormais mettre en doute les relations intimes, fréquentes, des Loges et du ministère de la Guerre.

Il établit que le général André avait fait du Grand Orient une véritable agence de renseignements pour le ministère de la Guerre, que la carrière de nombreux officiers avait été entravée parce qu'ils allaient à la messe ou qu'ils y faisaient aller leurs familles.

Les révélations produisirent un effet énorme. Elles arrachèrent à Millerand lui-même ce cri d'indignation : Jamais plus abjecte domination n'a pesé sur la conscience d'un pays libre.

La secte cependant ne tarda point à se reprendre. Elle fit tête contre l'adversaire et, l'apathie naturelle des masses reprenant le dessus, elle réussit à remplir de ses créatures la Chambre de 1906. Guyot de Villeneuve déjà malade, périt dans la bagarre et disparut de la vie publique.

Mais son oeuvre reste, avec tous ses enseignements.

Il a fait toucher du doigt l'influence des Loges dans un domaine sacré, celui d'où dépendent en une si large mesure la grandeur et la sécurité de la nation.

Il a par là donné un avertissement à tous les pays où se terrent les sociétés secrètes.

Nous avons le peu enviable honneur de posséder au milieu de nous une succursale au moins du Grand Orient, de la société même qui fut l'objet des plus vives dénonciations de Guyot de Villeneuve et qui avait élevé à la hauteur d'un culte la délation et la mouchardise. Sachons ne point l'oublier.

L'affaire des Fiches a montré, d'une façon brutale, ce que peuvent des hommes qui n'ont aucun souci de l'honneur, qui travaillent dans l'ombre et avec ensemble, au milieu de braves gens qui ne se doutent point de leurs manœuvres. Elle a jeté sur beaucoup d'événements contemporains une aveuglante clarté.

Le jour où un Guyot de Villeneuve canadien étalera devant le public la liste des membres de l'Emancipation, beaucoup de choses qui semblent étranges et que l'on ne peut s'expliquer, apparaîtront dans une bien intéressante et bien curieuse lumière.

Omer Héroux.

LA CONSEQUENCE

Jeudi, jour de l'Ascension et fête d'obligation pour les catholiques, les buvettes sont restées ouvertes. Ceux qui sont d'opinion que leur ouverture ou leur fermeture n'influe en rien sur le nombre des buveurs, et qui ont eu alors l'occasion de circuler un peu par les rues de la ville, ont dû modifier leur manière de voir.

Toute la journée, et surtout l'après-midi et la soirée, les buvettes ont été remplies de pauvres ouvriers; dans toutes les rues on a vu circuler des gens ivres, la plupart du temps des jeunes gens, soutenus par un ou deux amis charitables. Au coin de la rue de l'Eglise un de ces malheureux, emporté par son poids est allé se frapper brutalement sur le mur, malgré tous les efforts de son compagnon pour le retenir.

Ces scènes se sont répétées durant la soirée, et même hier. Beaucoup de ces buveurs, que l'ouverture des buvettes un jour de chômage a fait retomber dans leur faiblesse, ont continué leurs excès aujourd'hui, et il est probable qu'ils ne retourneront pas au travail avant lundi.

C'est le meilleur exemple qu'on puisse apporter de l'influence néfaste de l'ouverture des hôtels aux heures de loisir. L'occasion fait le laveur tout aussi bien qu'elle fait le larron, et le spectacle de tous ces ivrognes gambadant, jeudi, au milieu des gens qui revenaient de l'église est la meilleure justification de ceux qui veulent diminuer les heures d'ouverture des buvettes.

J. D.

LE ROLE DE LA FEMME

Le discours du Pape aux femmes catholiques de France et d'Italie.

L'Observateur Romano nous apporte l'analyse de la partie essentielle du discours prononcé par le Souverain Pontife, lors de la réception qu'il a bien voulu accorder à une délégation de femmes catholiques d'Italie et de France. Nous citons textuellement :

"Il remercie ces femmes catholiques de la consolation qu'elles lui apportent en promettant solennellement qu'elles veulent travailler dans la mesure de leurs forces pour la restauration de la Société en Jésus-Christ."

"Le récit biblique de la création de la femme montre que Dieu a voulu qu'elle fut la compagne de l'homme; et les leçons de St-Paul disent qu'elle doit lui être soumise. Il est donc dans l'erreur ceux qui veulent mettre les droits et la fonction sociale de la femme sur le mé-

me, que vous sentirez les responsabilités de lui être associées, et que vous pourrez répandre dans l'âme de vos enfants ces germes du bien qui vous feront grandes dans vos fils. Pensez combien grande est votre influence sur l'homme, qu'il soit père, frère ou époux. L'Ecriture le dit : "Mulier bona beatus vir".

"Le Saint-Père rappelle que la femme a d'autres devoirs qui dépassent le cercle de la famille et qui regardent le prochain. C'est la femme, dit-il, qui doit sécher les larmes, adoucir les douleurs, soulager, en s'unissant dans ce but, les misères temporelles et spirituelles de ceux qui souffrent, remplissant ainsi une mission sociale qui la fera apparaître comme un ange au milieu des douleurs humaines."

"Il leur recommande de s'unir entre elles pour remplir cette mission spéciale dans la famille et dans la société. Elles doivent aussi s'instruire toujours davantage dans la science de la religion, car le catéchisme souvent ne suffit pas pour refuter les erreurs. De plus, elles pourront ainsi mieux instruire dans la religion leurs propres enfants et les mettre en garde contre les accusations qu'on lance contre l'Eglise."

"Il leur recommande aussi l'étude de la pédagogie dont les préceptes pour l'éducation de l'enfance les rendront plus capables de cette oeuvre difficile qui ne se fait pas seulement avec des baisers, des caresses et, des condescendances faciles. Cette tendance prévaut trop aujourd'hui, et on oublie souvent que celui qui ne se sert pas de la verge, a de la haine pour son fils. La véritable éducation doit s'inspirer de la vraie charité. Il faut aussi étudier l'économie qui rendra la femme consciente de ses devoirs dans le gouvernement de sa maison. Il recommande encore les pratiques religieuses, car si la femme vraiment pieuse est la maîtresse de sa maison et du cœur de l'homme, elle en est le démon quand elle est privée de la foi. Qu'elle soit vraiment la compagne de l'homme, toute entière à sa famille, à ses enfants, à la société."

DE TOUT

La Religion et la Science.—Nous entendons souvent dire que la science et la religion sont opposées l'une à l'autre, que l'on ne saurait être à la fois catholique et scientifique, etc. C'est un mensonge que cherchent à propager les ennemis de la religion pour la discréditer.

Toute l'histoire donne un démenti à cette calomnie. Dans les siècles passés, les plus grands savants furent presque tous des gens religieux. Il suffirait de citer les noms célèbres de Bacon, Copernic, Newton, Descartes, Pascal, Cuvier, Ampère, Pasteur, et des centaines d'autres qui furent à la fois des hommes de génie et de bons chrétiens.

Plus d'hommes que de femmes dans les prisons.—L'administration de la Justice en France fait chaque année la statistique des criminels ou des délinquants que la police française met sous les verrous. Des totaux récents donnent 31,510 hommes arrêtés contre 4,564 femmes pour le même temps. La différence, on le voit, est fort à l'éloge du sexe féminin. La cause de ceci, sans aucun doute, c'est que la femme subit beaucoup plus que l'homme l'influence tutélaire de la famille et du foyer, et surtout de la religion. Quand on ferme les églises, il faut agrandir les prisons.

Une Danton.—Le 28 avril, Mlle Ségonne épouse, à l'église Saint-Honoré d'Eylau, M. Charles Gréval, ingénieur des eaux.

Or, Mlle Ségonne, dont la mère portait le nom de Danton, est la dernière représentante de la famille du fameux conventionnel. Danton n'avait laissé que des filles et son nom ne s'est perpétué en Champagne, à Plancy (Aube), son pays d'origine, que par des petits-cousins.

Le grand-père de Mlle Ségonne, M. Danton, avait été le secrétaire de Villemain.

Il est intéressant d'ajouter que la famille Ségonne est allée à M. Cailiaux, ministre des Finances, et que la famille de Danton est, très vivement et très ouvertement, attachée à la foi catholique.

Un malfauteur à son copain.—Il y a un beau coup à faire...

—Je ne peux pas... mon député socialiste m'a dit qu'il me recommandait pour me faire entrer dans la magistrature.

LETTRE DE PARIS

Rome, 6 mai 1969. | tion, réunir autour de
| pèlerins français. Mais

surpris de la contradiction
mense et son pleux ent

... l'este entre l'enfer et le paradis
 l'existence et le lieu d'où elle
 est ! Cette lettre de Paris
 de Rome est, à première
 vue, un peu singulière. Au
 premier est plus naturel et plus
 simple, est bien votre habituel
 langage de Paris qui vous écrit

Encore plus imprévu
tané, fut le geste admir
bolique du Pape embras
peau français. Porté s
Pie X allait rentrer da

pas, en effet, que si cet
t composée à Rome, ce
pur caprice d'un voyage
Non ! Très réellement,
tours de St-Pierre et du

attin ces jours derniers ; malgré les incidents tapageants graves qui se multipliaient même, que s'est passé, dernière correspondance.

français le plus important de l'histoire de la papauté, Pontife. Mais il était si grand, si imposant, si rempli de l'étoffe effleurée par le pape, qu'il était difficile de ne pas se sentir un peu pontifical. Aussitôt sous l'impulsion de son cœur, il dressa de côté et étendit

Paris par des circonstances de ma volonté, je le bonheur de me joindre aux pèlerins qui ont assisté aux cérémonies inoubliables.

gré la loi du silence, en débordants. Un signe de ta cette explosion d'e Mais, si les voix se turent brillants de larmes contre arler. Ce fut une minute

Ce fut aussi un symbole national, embrassé de l'Eglise, sous l'égide

providentielles que nous
s'agissait d'espérer, et
immédiats et heureux.
Après avoir noté l'im-
mense restée à Rome, de
certaines possibilités.

pas seulement chez les
pat. Ces conseils, qui s'adres-
sant à notre pays et

grandes fêtes ; c'est en-
essés par la glorification
nationale, mais tou-
gués par le spectacle de
esse et de nos transports.
Ils se résument en de

sentiels : le point de vue comme but et l'union co-

ment félicité et remercié France d'avoir comprise sans défaillance. Plus qu'un binaire propre à assurer la subsistance matérielle de la culture, nous nous sommes efforcés de lui offrir une assistance temporelle de la part de la France.

paraît avoir le plus frap-
pé dans cette manifesta-
tion et la discipline que
ont su conserver au mi-
lieu d'un enthousiasme. On sentait
qu'il n'était pas un embaile-
ment temporaire de sa-
voir et médiant à reconquérir
me au prix des plus du
a-t-il écarté tout accord
conciliation, avec des hom-
mes qui ont été attaqués

... et enlèver, mais un conscient et profond, qui est l'être. Rangés dans Stébélissaient à la consigne donnait, s'unissaient avec

de la Providence le "successeur" par l'Evangéliste ! Telle est la position maîtresse qu'il doit occuper et, autour d'eux, les évêques et, autour d'eux, les fidèles.

Et les Romains en confi-

une plus haute encore
que la France a pour
et de l'héroïne qui peut
un peuple à la fois un
une telle gravité. Jeanne
ourd'hui mieux comprise

faite chez eux. Un petit
avait fait imprimer, en
nombre, une courte tra-
cette de sa vie ; l'édition
est épuisée que parue ; de
son, le réclame encore et
fait allusion que par une
paraphrase du "Rendez à
évangélique. Il a surtout
l'union religieuse et mi-
celle-là, pourrait aisément
nir et dont il a lui-même

Toutes ces directions lumineusement pratiquées, témoignent d'une

entendre ces quarante
se chanter d'une seule
eux refrain populaire.
lorsque, sous les voûtes
au moment où le Pape
a Basilique, cette multi-

ELECTIONS CONT-

Ottawa, 25.—L'impres-
nante dans les cercles poli-

capitale est que des soixante-trois élections attendaient celle qu'il juge, une faible proportion atteindra les vastes "palrage" est à s'exécuter et les négociations

— Eh bien, laissez-les répondre le Pape. Et il y a St-Pierre, Pie X, qui dit que, dans les églises s'unisse intimement, comme par son cœur, aux autres, il ne sera pas difficile à la fois de se réunir à une entente; mais, d'un autre côté, il y a plusieurs ex-

Il est hors de doute qu'une campagne dirigée contre Sir Wilfrid

Ottawa ne sera pas mis en premier ministre choisissement le siège de Québec. C'est l'intention qu'il a manifesté il y a quelques jours. Il est fort probable qu'il sera nommé à la tête du gouvernement fédéral.

contestations de Québec
gler hors de cour. On l'a
même chose des collègues
de l'Ouest, à l'exception t
Manitoba où M. Sifton m

**DANS LES QUARTIERS
EXCENTRIQUES I**

Paris. 23.—Les journa

est la lecture, en fran-
cophone, de son dis-
cours ; c'est ensuite le
drapeau de notre pa-
trie.

Cette visite à des choses épouvantable tant vue sanitaire qu'humanitaire la "Cité Doré" (treizième) les visiteurs ont vu colonie de chiffonniers y

Le conseil municipal va à faire nettoyer ces quartiers et rendre dignes de la réputation de la Ville Lumière.

100

REVUE DU COMMERCE

PAR ULD TREMBLAY

AUX ETATS-UNIS

Nous extrayons de la revue hebdomadaire d'Henry Clews sur la situation commerciale et financière aux Etats-Unis les données suivantes :

Il y a très peu de nuages à l'horizon financier. Les apparences sont toujours satisfaisantes ; l'esprit d'optimisme a gagné le champ industriel et commercial, et presque toutes les principales industries ressentent l'influence de la résurrection ou de la pulsion des affaires sous le stimulant des prix et de l'argent à bon marché. L'industrie du fer et de l'acier a été la première à répondre à ces nouvelles conditions, et elle donne actuellement des preuves d'activité considérables. Le volume des commandes de fer et d'acier pour matériaux de construction, voiles ferrées et machines agricoles est énorme. Les divers autres marchés de métaux se ressentent de cet état d'amélioration, et les industries de caoutchouc et d'électricité manifestent elles aussi des symptômes de résurrection. Les industries textiles, bien que subissant l'état de tranquillité ordinaire pour elles, à pareille époque, sont dans des conditions relativement saines, et la condition brute en général, de même que les matériaux partiellement fabriqués sont en bien meilleure demande de la part des manufacturiers.

Une autre mention, c'est la continuation des grandes importations de matières brutes, causée il est vrai en partie parce qu'on anticipe des changements dans le tarif, mais due aussi en grande partie à ce que l'on s'attend à une augmentation considérable dans les besoins de la consommation. Une autre preuve encore plus frappante de la reprise des affaires, c'est l'augmentation de ces compensations de banques. Ainsi durant les quatre premiers mois de l'année courante, les compensations des banques ont été d'une valeur globale de \$51,600,000, soit une augmentation de 30 p. c. sur les compensations des banques durant la même période, il y a un an. Tout en admettant que cette augmentation est due en grande partie aux prix élevés des stocks et à ceux des métaux, il n'en est pas moins vrai, cependant, que cette énorme expansion des compensations des banques est aussi due en très grande partie à l'augmentation du volume des affaires.

Comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, le pays a plus besoin que jamais d'abondantes récoltes pour diminuer d'abord le coût de l'existence et ensuite pour relever notre commerce d'exportation qui baisse rapidement. La balance de notre commerce extérieur est loin de nous donner satisfaction ; nos exportations sont toujours relativement légères et nos importations comparativement considérables ; il en résulte nécessairement que notre or s'en va tout le temps à l'étranger. Il est probable que l'Europe va absorber avant longtemps une grande partie de nos nouvelles émissions de débetures ; ce mouvement aurait alors pour effet de mettre un terme pour le moment à nos exportations d'or et à beaucoup plus de fermes dans les taux d'escompte, parce que les fonds de réserve de nos banques et de nos compagnies de trust sont presque épuisés, et parce que les prêts ont presque atteint dans les circonstances le plus haut chiffre de record. Naturellement si le taux d'intérêt augmentait, si l'argent devient un peu plus difficile, nos haussiers perdront de suite leur enthousiasme.

Il est extrêmement prudent dans les circonstances dans l'état des stocks, parce que le marché est excessivement élevé. Les actions de nos compagnies de chemins de fer ont presque atteint le prix qu'elles comandaient à l'époque du boom de 1907. On peut dire la même chose d'un grand nombre de valeurs industrielles. Ce qui maintient le marché en hausse dans les circonstances, c'est l'optimisme qui existe partout, et le bon marché de l'argent. On peut dire qu'avec cette combinaison, les valeurs de bourse ont encore une tendance à la hausse. Cependant on peut dire aussi que les conditions présentes du marché commandent la vente, et il est certain que de grands détenteurs de valeurs de bourse ont déjà commencé à réaliser. Nous conseillons fortement aux nouveaux acheteurs de n'acheter que pour revendre de suite dès le moindre profit. C'est le moyen le plus sûr de ne pas se faire prendre, parce que le marché peut ramper tout à coup de très désagréables surprises.

LE BLE SUR MONT MONTE ENCORE

Chicago, 21.—Le prix du blé a monté tel. On battait de la grosse caisse autour de prétendus rapports venant de Russie, de France, d'Allemagne et de la République Argentine annonçant que la température est très mauvaise et qu'il s'est produit des hausses accentuées, sur ces divers marchés.

AU CANADA

A TORONTO, les affaires dans le commerce de gros, la semaine dernière, ont été assez satisfaisantes. La température qui a été un peu plus de saison a amélioré le commerce de nouveautés, et la demande pour as-toutement en a été beaucoup plus active. Dans le commerce des hardes, les détailliers rapportent activité ; les apparences sont encourageantes. Les voyageurs de commerce prennent beaucoup plus de commandes pour les marchandises d'automne et d'hiver. Les prix de toutes les marchandises d'époque indiquent de la fermeté. Dans les épiceries, le commerce est quelque peu meilleur qu'il n'était. Les conserves alimentaires en canistres, et les épiceries d'époque se vendent assez bien. Les sucres ont une tendance à être plus faciles. La ferronnerie, les peintures et les huiles sont en bonne demande, et les marchés des métaux ont un ton plus ferme. Les matériaux de construction sont assez actifs, les prix indiquent beaucoup plus de force ; mais la demande, néanmoins, n'est pas très active. On reçoit peu de laine dans le marché ; et les prix sont sans changement. Le prix du porc et des produits du porc sont fermes ; le bœuf est plus facile qu'il n'était. Le bœuf est toujours ferme, par suite de l'arrêt. Chose extraordinaire, les bœufs d'Ontario sont à un prix tout élevé que ceux de Manitoba. Le bœuf est moins en demande par les meuniers, à cause des prix extraordinaires.

A MONTRÉAL, la température

s'est rassérénée un tant soit peu partout ; le commerce s'est immédiatement ressenti de cette légère amélioration climatique. Le commerce de détail a été satisfait depuis le commencement de la semaine dernière, et le commerce d'assortiment dans les nouveautés a eu un bien meilleur ton toute la semaine. Les commandes par la maille arrivent en abondance, et si cela continue, le volume des affaires le reste de l'année sera certainement très satisfaisant. Dans les marchandises du printemps il faudrait que les commandes pour assortiment augmentent d'une manière considérable, pour que le volume des ventes pût subir avantageusement la comparaison avec le résultat de l'année dernière, parce qu'on sait que les premières commandes, le printemps dernier, ont été plus que légères.

Le mouvement des épiceries est assez actif. Les sucres sont sans changement à la dernière hausse, et les conserves alimentaires en boîtes sont actuellement en bonne demande. Le volume des affaires dans la ferronnerie est assez satisfaisant. Les affaires dans le fer en guise d'écoules et d'Angleterre ont été beaucoup plus actives depuis l'ouverture de la navigation. Les prix sont à peu près stationnaires. Le cuir est en assez bonne demande et les prix sont à peu près stables. Le commerce à la campagne est toujours tranquille. Les recouvrements se font encore très lentement.

A QUÉBEC, le commerce en gros

dans toutes les lignes a été très bon et très actif. Les prix sont en ce moment fermes, avec tendance à la hausse en ce qui concerne les grains et les farines. Le beurre a baissé un peu cependant, de même que les œufs. Les substantiels arrivages de ces produits sur le marché local l'ont forcé à fléchir.

Le lard tient ferme ainsi que les autres produits alimentaires. Les transactions sont remarquables par leur nombre et leur volume. En réalité les perspectives sont des plus encourageantes pour la saison nouvelle, et les collections sont assez faciles.

Le commerce de détail a souffert d'une certaine mesure du mauvais temps. Par ces jours de pluie les clients se font rares, mais comme la température ne peut manquer de s'améliorer, on sent renaitre l'espoir.

Pour ce qui concerne le marché des fruits et légumes, les affaires sont bonnes. Les marchands de gros reçoivent des stocks assez considérables de denrées. On remarque que les pommes deviennent très rares à mesure que la saison avance. Il en est de même pour les tomates qui, de \$3.25 la boîte, sont montées à \$3.75. C'est le principal changement à enregistrer sur les cotes.

Vu les arrivages considérables des dernières semaines, le charbon a subi une baisse de 25c à 50c par tonne. Présentement le Ege Lakawanna, le Stove et le Ege Wicks-barre se paient \$7.00 la tonne. On note que la demande s'améliore et que le commerce, par suite de la froide température qui se maintient est très satisfaisant.

Plusieurs changements affectent les prix des produits chimiques. Les principaux effectent la glycérine, l'huile d'olive. En général, on rapporte que le commerce est actif.

Les affaires montrent de l'animation dans le commerce de provisions en gros. Par suite de la rareté sur le marché, le lard se vend bien et à des prix fermes. Le sucre et le sirop d'érable n'ont qu'une demande relativement faible. Il règne une bonne demande pour les fèves et les pommes de terre.

Il n'y a aucun changement à signaler, cette semaine, dans les cotes des huiles, du bois de chauffage et du poisson salé.

Pour les produits de laiterie la demande est bonne. Le prix du fromage se maintient toujours très élevé. Les acheteurs paient pour le fromage vieux et coloré de 14c à 15c et pour le nouveau de 12c à 13c. En ce qui concerne les œufs, on enregistre d'une baisse d'un cent, ils se paient de 18c à 19c. Pour les viandes fumées la demande est bonne et les stocks étant faibles les prix restent très fermes. Le porc abattu a encore subi une hausse de 25c à 50c par 100 lbs et se vend de \$11.35 à \$11.75.

COURS DES MARCHÉS

COTATIONS REVISÉES

Vendredi 14 mai 1909

GRAINS ET FARINES

	Prix en gros
Avoine 34 lb ord.	\$0.57 1/2 à \$0.61
Orge ord. par 45 lbs.	0.80 à 0.85
Orge à Dreche	0.82 1/2 à 0.87 1/2
Blé d'Ontario	0.88 à 0.90
Sarrasin	0.90 à 1.00
Fèves	
Blanches triées, par 60 lbs.	\$2.15 à 2.20
Yellow Eye	0.60 à 0.75
Prov. de Québec	2.75 à 2.75
Pois	\$1.40 à 1.45
Blé semence	1.65 à 1.70
Grains 100 lbs	0.00 à 1.75
Graines mûres	
Grain mil, le mot.	\$2.25 à 2.75
" Trifolium	0.25 à 0.30
" blanc	0.15 à 0.20
" alisk	0.15 à 0.17 1/2
Faines	
Patente d'hiver p. bbl.	\$6.50 à 6.60
Patente Man.	6.70 à 6.80
Stgh. Roller	6.25 à 6.40
Extra, p. bbl.	6.50 à 6.60
Superfine, p. bbl.	0.90 à 0.95
Farine de boulanger, bbl.	6.20 à 6.30
Patent Hmz. 38 lbs.	3.15 à 3.25
Farines fortes à levain	0.00 à 3.00
Patent d'Ontario	3.10 à 3.20
Stgh. Roller	2.95 à 3.00
Extra	0.00 à 2.60
Superfine	0.00 à 2.35
Fine	0.00 à 2.25
Son, par 100 lbs.	1.20 à 1.30
Grain blanc	1.50 à 1.60
Moulée d'avoine	1.75 à 1.80
Avoine roulée	2.30 à 0.60
Barley	2.50 à 0.60
Farine de blé d'Inde	0.60 à 1.75

PROVISIONS

Bœuf salé mes. 200 lb.	\$16.00 à \$16.50
Lard Short cut bri.	0.00 à 24.00
Lard clear back	0.00 à 26.50
Clairfat	24.50 à 25.00
baudouin	2.75 à 2.85
" composé, seau	2.10 à 2.20
Jambons, lb.	0.13 à 0.14 1/2
Bacon, lb.	0.13 à 0.14 1/2
Porc abattu, par 100 lbs.	0.00 à 0.11

Cottolene, neu. 20 lbs.	0.12 à 0.63
" tin. 10 lbs.	0.12 1/2 à 0.60
" tin. 5 lbs.	0.12 1/2 à 0.60
" tin. 3 lbs.	0.12 1/2 à 0.60
Graisse chaudière, 8 lbs.	0.11 à 0.60
" 5 lbs.	0.11 à 0.11 1/2
" 10 lbs.	0.11 à 0.11 1/2
Beurre d'Autonne	0.00 à 0.21
Beurre frais	0.22 1/2 à 0.23
Beurre de laiterie	0.18 à 0.19
Fromage	0.13 à 0.14
Beurre salé	0.19 à 0.19 1/2

Sucre d'érable

Sucre d'érable, lb.	\$0.07 à 0.08
Sirap	1.00 à 1.10
Pomme de terre	
Par lot de char pr. sac.	0.00 à 0.75
Par job	0.00 à 0.07

Foin pressé

Foin pressé No 1 ton.	\$13.00 à 13.50
Paille pressée ton.	0.00 à 10.00

POISSONS

Harang Labrador, No 1.	0.00 à 6.50
Harang, No 1 Spring.	4.50 à 5.00
Morue sèche, lb.	0.50 à 0.60
Morue détrempée, lb.	0.00 à 0.05
Morue No 1.	0.00 à 5.00
Morue No 2.	4.00 à 4.50
Turbot	0.00 à 11.00
Trout	0.00 à 12.00
Salmon, No 1.	0.00 à 19.00
" No 2.	0.00 à 15.00
" No 3.	0.00 à 16.50

HUILE

Huile Morue.	\$0.00 à 0.30
" Loup Marin.	0.00 à 0.42
" de marmouin.	0.37 à 0.40
" de Loup-marin, raffiné.	0.35 à 0.37
" blanche ord. gal.	0.42 à 0.41
" de lard, extra gal.	0.80 à 0.85
" de lard, No 1 gal.	0.70 à 0.75
" olive première gal.	1.00 à 1.10
" à lumière, gal.	0.85 à 0.90
" de saine, gal.	0.00 à 0.90
" de lin extra pure, gal.	0.64 à 0.67
" de lin bouill. pure gal.	0.67 à 0.69
" de balaine, gal.	1.80 à 1.05
" de pied bouill. le gal.	0.85 à 0.60

Horriblement Brulée

UNE FILLETTE MET LE FEU A SES VÊTEMENTS ET EXPIRE A L'HÔPITAL AU MILIEU D'ATROCES SOUFFRANCES

Montréal, 24.—De notre corresp.—On ne saurait trop déplorer l'imprudence de certains parents, qui, en s'absentant de leur logis, en confie la garde à des enfants en bas âge.

Malgré les exemples fréquents, hélas, on continue, à se montrer imprudent et on précipite ainsi les morts violentes.

Samedi après-midi, l'épouse de M. Adélaïde Cloutier, 1563 Boulevard St-Laurent, partait pour le marché, laissant à trois de ses petits enfants, Delia, sept ans ; Rosario, cinq ans et Léopold, huit ans, la garde de la maison.

Durant son absence, la petite Delia réussit à grimper sur le poêle et s'empara de la boîte d'allumettes qui se trouvait une corniche. Quelques minutes après, les cris de la fillette attirèrent ses petits frères à l'intérieur du logis. Les enfants, en entrant, aperçurent à peine leur petite sœur que les flammes entouraient.

Saisie d'effroi, les pauvres petits appelèrent au secours et un voisin, du nom de Leduc accourut pour sauver la fillette.

Ce voisin se dévoua généreusement et brûlant affreusement les mains en voulant arracher les vêtements de la fillette.

L'enfant a été transportée à l'Hôtel-Dieu où elle agonisa dans d'atroces souffrances.

À deux heures la nuit dernière, la petite Delia Cloutier, rendait le dernier soupir après avoir enduré des souffrances indicibles.

Retour de M. Taft

ENTHOUSIASME RECEPTION FAITE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE. IL VISITA ENCORE LE SUD

Washington, 24.—Le président Taft, de retour de Charlotte, Caroline du Nord, est arrivé à Washington, vendredi matin, à 10 heures 40. Quoiqu'il y ait eu de la pluie, les voyageurs, trois nuits en chemin de fer et avoir chaque jour assisté à des réceptions, des luns, des banquets et naturellement prononcé bien des discours, et ce qui est encore bien plus terrible, avoir serré des milliers de mains, M. Taft ne paraît nullement fatigué, et selon l'usage, il a présidé à la réunion du cabinet qui a lieu à la Maison Blanche tous les vendredis.

M. Taft a déclaré qu'il était enchanté de son voyage. Il s'est montré tout particulièrement heureux de la magnifique réception qui lui a été faite à Charlotte. Il en est d'autant plus satisfait que tout le monde l'a félicité pour le discours qu'il a prononcé dans cette ville.

M. Taft est persuadé qu'à Charlotte comme à Petersburg, la réception qui lui a été faite est des plus sincères. On lui a demandé instantanément de venir de nouveau visiter le Sud et M. Taft a déclaré qu'il serait plus heureux de satisfaire au désir des habitants de cette partie du pays.

On annonce que le président ne se rendra pas à Hampton, Virginie, où il devait prononcer un discours dimanche prochain. Mme Taft qui devait l'accompagner se porte beaucoup mieux. Cependant elle est encore quelque peu souffrante et le président ne veut pas repartir de la Maison Blanche avant que Mme Taft ne soit complètement remise.

Un incident des plus amusants s'est passé à Charlotte, à la réception, dans la soirée, après le discours du président. Une jeune femme très jolie et appartenant à la meilleure société venait d'être présentée à M. Taft lorsqu'elle s'est écriée :

"Oh ! monsieur le président, vraiment je vous aime !"

M. Taft est habitué à recevoir des compliments de toutes sortes, et à y répondre, mais celui-là lui a absolument coupé la parole. Fort heureusement, la jeune femme a ajouté : "Oui, monsieur le président, je vous aime depuis que j'ai entendu votre discours cet après-midi."

Alors, tout le monde a ri, et le président a fait comme tout le monde.

L'Action Sociale est imprimée et publiée à No 108, rue Ste-Anne, Québec, Canada, par L'Action Sociale Limitée, éditeur-proprétaire.

Vue d'Ensemble sur la Session Fédérale

La session fédérale de 1909 s'est close aujourd'hui. Ouverte le 20 janvier, elle se termine le 19 mai ; elle a vécu quatre mois, et occupé quatre-vingt-quatre séances.

C'est la plus courte qui ait eu lieu depuis bien des années. N'empêche que la députation toute entière semble heureuse de savoir sa besogne parlementaire finie. Aussi fallait-il voir, ces jours derniers, la mine réjouie des députés, contents comme des écoliers à la veille des vacances, et qui se disaient : "L'ouvrage finit mercredi. Tant mieux."

Aujourd'hui, prorogation solennelle : le Gouverneur-Général a réuni députés et sénateurs, devant tout un parterre de dames et toilettes claires et leur a exprimé son contentement de la besogne expédiée. Cette cérémonie faite, tous se sont hâtés vers les gares, où les convois en partance les ont dirigés vers leurs foyers. Ils ont la conscience en paix, travailleurs comme paresseux, et il y a plus de froufrou d'abeilles dans la ruche parlementaire affairée, — seuls, les députés à loisirs regretteront la vaste hotellerie qu'est Ottawa, où l'on trouve de si sains compagnons pour faire la partie de "bridge" quotidienne, en fumant d'odorants cigares, sans nul souci de la besogne que d'autres expédient laborieusement. Que diable ! certains ont tant de misère à se faire élire qu'il leur faut bien se la couler douce, quatre ou cinq ans durant, pour se remettre des fatigues électorales ! C'est, au fond, le raisonnement d'un certain groupe de députés, plus assidus au fumoir et au café qu'à la salle des séances. Il se trouvera toujours de bonnes âmes pour les répliquer, ce sont de si gentils garçons qui ne font de mal à personne. Seulement, gagnent-ils bien leur indemnité ?

Les mesures du gouvernement. Le gouvernement a fait adopter plusieurs mesures, grâce à sa majorité dans certains cas, et dans certains autres, avec le concours de l'opposition.

Ainsi, il a obtenu l'autorisation d'un prêt de dix millions au Grand-Tronc-Pacifique qui emploiera cette somme à parfaire la section des prairies.

Il a augmenté le traitement de certains fonctionnaires du service civil intérieur et des postes, créé un département des Affaires Extérieures du Canada, qui conduira nos relations diplomatiques avec les pays étrangers, sous la direction d'un sous-ministre. Peut-être, dans quelques années ce département aura-t-il à sa tête un ministre, tout comme en aura désormais le département du Travail, dirigé par le titulaire sera M. MacKenzie King, autrefois sous-ministre du Travail.

Le gouvernement a créé une commission des ressources naturelles du Canada. À la suite de la conférence internationale de Washington. Il a aussi fait adopter un bill qui pourvoit à la punition de ceux qui acceptent des commissions illicites, ainsi qu'une mesure qui amende le code criminel en certains points.

L'intercolonial a eu un déficit considérable, pendant le dernier exercice financier ; ceci a décidé le gouvernement à confier l'administration à un bureau distinct du ministère des chemins de fer. Cette mesure, moyen-terme entre la vente du chemin de fer et son administration par une commission indépendante des partis, donnera-t-elle de bons résultats ? C'est possible, pourvu que la politique et le favoritisme n'interviennent pas pour vicier le bon fonctionnement.

Le cabinet Laurier a de plus créé un fonds de \$150,000 destiné à faire disparaître graduellement le danger des traverses à niveau des chemins de fer, et accordé une somme de \$200,000 pour subventionner une ligne de navigation entre le Canada et la France.

Et il a terminé la session en se faisant autoriser à conclure un emprunt de cinquante millions de piastres, — que M. Fielding ira bientôt négocier sur les marchés européens.

Certains projets du ministère ont dû rester en chemin : ainsi le bill des assurances et celui de l'immigration, le premier parce que le Sénat n'a pas eu le temps de l'étudier, le second à cause de sa venue tardive devant la Chambre des Communes. Tous deux, par leur texte écrit ne le justifiaient pas. Docteur, nous ne sommes plus libres : la résolution du 29 mars, que les chefs des deux partis ont acceptée, à la suggestion de Sir Wilfrid Laurier, crée entre le Canada et l'Angleterre un lien plus étroit. La métropole se trouve-t-elle aux prises avec un ennemi, craint-elle, ou feint-elle de craindre l'issue de ce conflit, l'Angleterre nous mise un peu en danger, puisqu'une guerre est toujours alarmante, — le Canada y devra prendre part, si les autorités anglaises le veulent. Quelle mine aurions-nous de nous y refuser si l'on nous rappelle l'engagement du 29 mars 1909 ?

Nous devons marcher, marcher même si cette résolution si knifflie quelque chose ; et l'aurait-on adoptée, si elle ne signifiait rien ?

Le parlement se paie parfois de mots ; cette fois-là, il a fait davan-

ce. Et, à échéance, le Canada devra rencontrer le billet qu'il a consenti

à discuter l'affaire Mayer-McAvity, et, plus récemment, l'incident de la "New-Brunswick Central Railway Co." Dans les deux cas, elle a demandé que le jour se fit sur des opérations où M. Pugsley aurait été porté avant d'entrer dans le cabinet Laurier. Et, chaque fois, — la première, par une majorité de 37 voix, la seconde, par une majorité de 27 voix, — qui a beaucoup fait gloire la presse, — le gouvernement a repoussé ces demandes. M. Pugsley est encore membre du cabinet Laurier.

Puis elle a demandé une enquête générale sur l'administration intérieure des ministères fédéraux, mesure que justifiait, dit-elle alors, l'état de choses révéla par l'enquête du juge Cassels sur les affaires du ministère de la navigation. "Pas d'enquête, tout va bien", a répondu l'opinion majoritaire ministérielle, cette fois-là. Une vive altercation entre M. Foster et Sir Wilfrid Laurier a ensuivi cette séance, qui fut la plus longue de la session.

M. Monk a, dans un discours qui devront consulter ceux qu'intéressent les modes de représentation parlementaire, exposé à la Chambre les avantages du système de représentation proportionnelle, apte à remédier aux vices du mode actuel. Le gouvernement a promis de créer un comité qui devra étudier cette question. En ressortit-il quelque chose ? Ce serait désirable.

On a parlé aussi de nationalisation des téléphones, d'agrandissement du réseau de l'intercolonial, de plusieurs autres questions, toutes importantes, mais de la discussion desquelles il n'est pas résulté grand chose de pratique.

Le débat le plus inutile, le plus fastidieux de la session, ce fut celui où le choeur ministériel et le choeur oppositionniste, tour à tour, chantaient, le premier, les louanges, le second, l'incapacité du gouvernement actuel ; tout ceci à propos de discours du budget, où M. Fielding annonçait au pays un surplus probable d'un million et demi de deux millions pour l'exercice financier clos le 31 mars dernier. On y a parlé de tout, et d'autres choses encore si c'est possible : le moindre souci des orateurs, ce fut de parler finances. Aussi, d'un débat qui, raisonnablement, eût dû occuper deux séances, on fit un débat de sept jours, sans grand avantage pour qui que ce soit.

Les progrès d'une bonne cause. Le nouveau parlement semble davantage se soucier de faire droit aux revendications légitimes des Canadiens-français, que ne le fit le précédent.

Ainsi, nous avons obtenu cette année la publication d'une édition non-révisée du Harnard français, distribué vingt-quatre heures après l'édition anglaise, au lieu de l'être trois semaines plus tard, comme c'était la coutume, à venir à la présente session.

Les chemins de fer devront dorénavant, dans notre province de Québec, publier des horaires et délivrer des connaissances imprimées en langue française. Ceci, grâce à quelques députés de Québec, M. Monk, Paquet, Nantel, Roy, (Dorchester), dont il importe de signaler le travail persistant en ce sens ; ajoutons que le gouvernement a obtenu de bonne grâce à ces légitimes demandes.

Au Sénat, certains sénateurs de langue française, soutenus par une couple de leurs collègues de langue anglaise, — citons de mémoire MM. Landry, Bolduc, Dandurand, Béique, Becourt, Choquette, Moran, — ont vaillamment soutenu les droits de la langue française. Le mouvement est créé : il ne reste qu'à l'appuyer, à le continuer ; le succès ne fait pas doute : la justice peut être boiteuse, mais elle marche sûrement ; il semble qu'elle soit à la veille de nous arriver.

Le fait saillant de la session. Dans vingt ans, dans dix ans, peut-être même auparavant, l'histoire politique du pays n'aura retenu qu'un fait de la session close aujourd'hui : le vote de la résolution du 29 mars dernier où le Canada promet à l'Angleterre un ferme, loyal et prompt appui, chaque fois qu'une guerre mettra l'empire anglais en danger.

à la métropole, sans y indiquer de montant défini.

Si le montant est dru, ruineux, nos gouvernements de 1909 l'auront voulu déterminé, ils en seront responsables à la nation canadienne.

Georges Pelletier.

DEUX CHEVAUX ELECTROCUTES

Thetford, Mines, 24.—Un fil conducteur de l'électricité, tombé sur la voie ferrée de la Cie King, Thetford Mines, a été cause d'un malheureux accident. M. William McCrea, commerçant de Leeds, traversait la voie conduisant une voiture double, lors que ses deux chevaux sont tombés foudroyés. M. McCrea est débarrassé à l'instant et saisi d'un des chevaux par la crinière, il se secoua rudement. Les deux animaux étaient morts et le commerçant lui-même a reçu une décharge électrique qui a failli le tuer. Il en a été quitte pour s'être brûlé les deux mains. On ne peut assez prendre de précautions pour prévenir ces accidents. Le fil chargé d'électricité et venant en communication avec un bon conducteur, tel que les rails d'un chemin de fer chargé de nouveau conducteur d'autant de volts qu'il en détient lui-même.

Dernièrement un fil électrique est tombé sur les rails du chemin de fer et le convoi passant en cet endroit a été soudain électrisé avec tout ce qu'il contenait.

ACCIDENT

Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, est arrivé hier, à midi, au Château d'eau.

Deux jeunes gens de Québec, Paul Hamel et Antoine Plamondon, étaient partis par le train de nuit heures du matin pour aller passer la journée à la Jeune-Lorette. Ils avaient l'intention de revenir au commencement de l'après-midi, mais comme il n'y avait de convoi qu'à huit heures du soir, ils prirent le parti de tromper les heures d'attente en emportant un canot de toile, mais soit inexpérience, soit force du courant, leur embarcation chavira à une cinquantaine de pieds de la chaussée. Paul Hamel seul avait nagé. Heureusement que les nombreux spectateurs purent porter rapidement secours aux naufragés. Ils en furent quittes pour un chapeau et la perte d'un longorin, d'un chapeau et d'un longorin.

Le canot fut repêché par le gardien du Château d'eau, avant qu'il ait sauté la chaussée.

Mme LOUISA CARSTEN COUPE LA GORGE A TROIS DE SES ENFANTS ET SE DONNE

LA TERRE

CHRONIQUE AVICOLE

L'extrait suivant du rapport de 1908 de l'Aviculteur de l'Institut Agricole d'Oka à l'honorable ministre de l'Agriculture répond en grande partie aux questions posées dans le cours de la semaine par les correspondants.

Nous supprimons dans ce rapport ce qui a trait aux maladies aviaires, lesquelles ont déjà été longuement traitées dans ces colonnes même.

Rapport du Ministre de l'Agriculture de la province de Québec 1908.

AVICULTURE

"L'intérêt que la population porte depuis quelques années à l'élevage des oiseaux de basse-cour va toujours s'accroissant. Aussi, en toute saison, plusieurs élèves viennent passer quelques semaines à l'Institut pour se mettre au courant de l'industrie avicole."

"Des incubateurs et des éleveuses ou mères artificielles de cinq fabrications différentes sont à l'usage des étudiants. Ces machines ont été énumérées nommément, l'an dernier."

"Deux mille poulets des races Rhode Island Rouge, Plymouth Rock, Wyandotte, Orpington, Livourne, Minorque, Cornish Indian Game et des croisements d'iceux sont actuellement en élevage. On se demandera ce que la variété Game ou des Combattants peut bien faire ici. Voici : elle a été trouvée très utile et avantageuse pour les croisements en vue de la production rapide et abondante de la chair. Ainsi, à huit semaines, les croisements Game et Rhode Island Rouge ou Minorque pèsent déjà un quart de livre de plus que les poussins des races américaines elles-mêmes."

"Nous constatons toujours chez les poussins, surtout à l'époque des chaleurs, une certaine proportion de mortalité causée par la diarrhée crayeuse ou diarrhée blanche. Et cette maladie se produit surtout chez les poulets éclos dans les incubateurs."

"Il ne faut pas croire cependant que nous abandonnons l'incubation artificielle pure et simple. Elle est au contraire nécessaire au commencement de la saison ; mais la méthode mixte nous paraît fort avantageuse en juin, alors que la diarrhée crayeuse s'attaque avec le plus de violence aux poussins et surtout aux poussins produits artificiellement."

"Le poulailler froid, à simple lambris en planches et à façade en coton, préconisé par la Ferme Expérimentale d'Ottawa, donne toujours satisfaction. Il est très économique et c'est chez lui que nous avons constaté la plus grande proportion de fertilité et la plus grande vigueur dans les oeufs destinés à la reproduction. De plus, cette année encore, les oeufs dans ce poulailler froid, bien saisis, bien éclairés et exempt d'humidité, ont été au moins aussi nombreux que dans les poulaillers chauds ou tempérés. Nous ne lui voyons qu'un inconvénient sérieux : c'est que les races à crête simple sont exposées à se la geler. Mais tel nous enlevons ces crêtes à l'automne, à l'aide d'une paire de ciseaux. L'opération n'est pas douloureuse et n'offre que l'inconvénient de dénigrer quelque peu l'oiseau opéré et de le rendre ainsi impropre à l'exposition."

"Le marché est toujours rémunérateur pour la volaille produite conformément à ses goûts. On compte 25 à 30 cents la livre pour les poulets primeurs, pesant de une livre à une livre et demie, et 15 cents la livre pour les poulets engraisés et pesant de quatre à sept livres."

"Un autre produit de la basse-cour dont les cultivateurs pourraient tirer un bon profit s'ils s'appliquaient à le cultiver, est le canard. Ici, nos jennies canards Pékin sont vendus 20 cents la livre des qu'ils pèsent 3 lbs abattus, et ils atteignent ce poids avant l'âge de trois mois, quelquefois même à deux mois. Ces canettes destinées à l'engraissement sont tenues éloignées des flaques d'eau, des étangs, afin qu'ils se donnent moins d'exercice et engraisent plus vite. Ceux destinés à la reproduction sont élevés près d'un étang ou de la rivière, dans lesquels ils prennent beaucoup d'exercice et trouvent une grande partie de leur nourriture. Ils n'engraissent pas, mais se développent rapidement en muscles et en os, deviennent plus rustiques, plus vigoureux et partant plus propres à la reproduction. Et encore, quand ils ont atteint deux ou trois mois, faisons-nous un choix parmi le troupeau élevé à l'eau, et ce afin de sélectionner les sujets reproducteurs. On fait faire au troupeau un voyage d'un demi-mille ou plus. Ceux qui restent en chemin sont envoyés à la boucherie. Plus tard, on fait subir aux survivants une nouvelle épreuve pour laquelle on procède comme suit : le régisseur attrappe les canards, chacun, leur tour par le cou,

Ceux d'entre eux qui se débattent et battent le plus fort des ailes sont les élus. Les autres, c'est-à-dire, les timides et les faibles, prennent le chemin de l'abattoir."

"A la demande du Département de l'Agriculture, nous réservons à l'automne quelques centaines de poulets, canards et autres oiseaux de basse-cour pour les cultivateurs et les éleveurs qui désirent se procurer des sujets vigoureux et de race pure."

"Nous croyons utile de répéter ici, non dans un but de réclamation, mais pour prévenir les déceptions ordinaires chez les acheteurs, qu'ils doivent produire leur demande de poulets d'un an "en juin" et de coquechons ou poulets "A bonne heure en automne", sinon, même les plus beaux sujets sont envoyés à la boucherie faute de local pour les abriter."

Le régisseur de la basse-cour, Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué.

APICULTURE

La ronce plante mellifère

Il existe en France, surtout dans la Franche-Comté (département du Doubs) que j'ai eu le plaisir de visiter, un arbrisseau très commun et très visité des abeilles, dont la floraison est peut-être la plus importante au point de vue de la puissance mellifère de certaines régions. Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous en entretenir. Cet arbrisseau, c'est la ronce.

La ronce est très commune dans ce département, dans les haies surtout qui entourent les champs. Partout, excepté dans la forêt, elle dressa ses tiges épineuses au-dessus des buissons, les dépassant même de plusieurs pieds et retombant en forme d'arc.

Ses vertus mellifères doivent être très importantes si l'on juge par l'acharnement que mettent les ouvrières à visiter ses fleurs. Je n'ai pu contrôler leurs assertions n'ayant pas de ruches sur bascule, mais voici ce que j'ai observé le jour de miellée de ronce.

Après une ondée, un rayon de soleil reparait-il, les ouvrières redoublent d'activité sur les fleurs de ronces. Les butineuses, arrivant bientôt à leur ruche en bataillons serrés, gorgées de nectar et chargées de pollen, lourdes comme des sacs ; si lourdes que beaucoup tombaient, soit sur le siège de leur ruche, soit le plus souvent sur le sable auprès de la ruche. Elles se tenaient là, à bout d'efforts, reprenant haleine jusqu'à ce qu'elles pussent reprendre leur vol pour rentrer au logis porter leur butin.

"Qui, la ronce est très mellifère et sa floraison dure au moins deux mois quelquefois davantage m'a assuré un apiculteur praticien de l'endroit. (Besançon). Elle commence vers la mi-mai au plus tard et se termine vers la mi-août. Vous jugerez de l'importance de cette floraison dans les jours les plus brûlants de l'année ; alors que le soleil a desséché les autres fleurs, la ronce, elle, résistera au soleil brûlant et étalera dans les buissons ses plus belles fleurs. Elle relie dans ma contrée la grande miellée constante et non interrompue depuis la mi-mai jusqu'à la fin d'août. C'est la phacélie de ma région.

La floraison ne varie jamais, toujours la ronce fleurira en son temps, et donnera fleurs et fruits, et surtout du bon miel pour nos abeilles et pour nous.

Les abeilles ne visitent que ses fleurs, c'est uniquement par ses fleurs que cet arbrisseau est mellifère. Je ne suis pas médecin, ajouta-t-il, mais dans ma simplicité j'ose vous parler aussi des propriétés médicales de la ronce. Je me souviens avoir lu dans quelque livre de botanique que la ronce possédait un pouvoir dépuratif et astringent de grande importance.

Ce n'est pas tout, la ronce a aussi son utilité dans la vannerie. Avec ses tiges longues et flexibles, divisées en cinq arêtes ou côtes, on fait des liens très utiles et très bons. C'est avec ses tiges fendues et divisées en quartiers que le paysan attache les cordons de paille qui lui servent à fabriquer ses ruches vulgaires, mais solides, où les abeilles hivernent très bien.

Je classe la ronce comme la reine des plantes mellifères de ma région, et sa floraison est la plus longue et la plus importante à un moment où font défaut les autres fleurs."

Après cela lui ai-je dit, vous devez plaider pour la multiplication et la culture de votre arbrisseau favori dans votre pays ? "Pas besoin de culture vu sa réponse, la ronce se multiplie naturellement à l'état sauvage. Sa vitalité est extrême, sa multiplication très rapide. Toutes les haies en sont pourvues jusqu'au moindre buisson. Faites-vous une haie nouvelle, de suite la ronce apparaît et végète parmi les jeunes

plants. Au milieu des champs, sur les rocs dénudés de terre labourable où la charrue ne peut passer, les ronces poussent en buisson épais et quoique rabougries donneront pâture à nos travailleurs. Aux bords des grandes routes, malgré les efforts des cantonniers pour supprimer ses tiges gourdantes, la ronce se dressera majestueuse au-dessus des talus et des haies. Le long des sentiers plus ou moins fréquentés la ronce poussera en dépit des passants, entrelaçant ses longues tiges épineuses où s'accrochent souvent les vêtements des promeneurs et la laine des brebis.

Je souhaite donc à la ronce des buissons et des haies de pouvoir végéter et se multiplier. Je lui pardonne toutes les égrégories que j'en recois chaque jour, en travaillant dans les champs au bord de haies. Oui, je lui pardonne de grand cœur, parce que j'espère qu'elle me dédomagera de ce désagrément en me donnant chaque année, par l'intermédiaire de mes abeilles, son miel blanc et exquis. Et j'ai dû remercier mon savant interlocuteur, pour les précieux renseignements qu'il voulait bien me donner, sur les qualités incontestables de la ronce comme plante mellifère.

La ronce réussit très bien tel au Canada, nous les avons à la Pépinière des Aulnaies, et nos abeilles ne manquent pas de les visiter. Les apiculteurs devraient s'en procurer, au printemps.

LUC DUPUIS.

La Crise en France

LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL A RESOLU D'ABANDONNER LA LUTTE. LES GREVISTES AU TRAVAIL.

Paris, 24.—Les ouvriers de l'industrie du bâtiment ont décidé, samedi, de reprendre le travail. A la suite de ce vote le comité directeur de la Confédération générale du travail a décidé d'annoncer officiellement la fin de la grève générale.

Les membres de ce comité ont convenu que le mouvement actuel n'avait aucune chance d'aboutir. Ils ont attribué l'insuccès aux agitateurs tels que MM. Guérard, le secrétaire du syndicat des employés de chemins de fer et Patard, le secrétaire du syndicat des électriciens, qui, disent-ils, n'ont pas rempli leurs promesses d'une collaboration effective au moment psychologique.

Le secrétaire de la Confédération générale du travail a assisté à une réunion des employés des postes au manège Saint-Paul. Il leur a lu une lettre de M. Faure, le secrétaire du syndicat dans laquelle il était dit que la lutte, ne pouvant qu'entraîner un sacrifice inutile d'autres catégories de travailleurs, il valait mieux l'abandonner. Les postiers qui étaient au nombre de 300 ou 400 ont été déconcentrés par cette lettre. Reconnaissant leur défaite, ils en ont rejeté la faute sur leurs camarades et sur la Confédération générale du travail qui, disent-ils, les ont trahis.

Dans la journée, des grévistes ont plusieurs fois tenté de pénétrer dans des fabriques et des chantiers dont les ouvriers avaient refusé de quitter le travail. Il en est résulté quelques collisions avec la police et un certain nombre d'arrestations.

Écoutant les conseils des agitateurs, des postiers révoqués commentent à s'attaquer au matériel. Plusieurs poteaux télégraphiques ont été renversés au cours de la nuit dernière et une valve de réservoir à air du Métropolitain sous la Seine, a été dévissée. Fort heureusement on s'en est aperçu à temps et le mal a été réparé. Cette tentative criminelle aurait pu causer la mort des ouvriers qui travaillaient dans le caisson.

Le gouvernement publie aujourd'hui une statistique rassurante qui montre que sur 9,000,000 d'ouvriers en France, seulement 900,000 sont syndiqués et que moins d'un tiers de ceux-ci appartiennent à des syndicats affiliés à la fédération générale du travail.

Paris, 24.—La Confédération générale du Travail a publié un manifeste dans lequel elle tente de couvrir sa retraite, en expliquant que la deuxième grève des employés des postes a été provoquée par le gouvernement pour se venger des organisations de la première. Elle ajoute que la solidarité au prolétariat avec les postiers ayant été suffisamment démontrée par la grève des terrassiers, il n'y a pas de raison de faire quitter le travail à d'autres catégories d'ouvriers, notamment les électriciens qui ont exprimé le désir de prendre part à la lutte.

Avec la reddition de la Confédération générale du travail, la grève des postiers est entièrement terminée. Les grévistes vont maintenant tâcher d'obtenir d'être réintégrés dans leurs emplois.

Avec l'aide des syndicats ouvriers, les employés des postes organisent un fonds de secours qui permettra de faire aux postiers révoqués une pension de \$30 par mois jusqu'à ce qu'ils aient trouvé du travail.

Paris, 24.—Quinze mille ouvriers, prétendant être des grévistes, avaient profité hier du chômage occasionné par la fête de l'Ascension, pour se réunir au manège St-Paul. Après s'être répandus en insultes contre le capitalisme et le parlementarisme, ils sortirent du manège la tête légèrement échauffée. En franchissant la porte ils se trouvèrent en présence d'un fort détachement de police dont les instructions étaient de veiller à ce qu'il ne se forme pas de rassemblement.

Les manifestants, ayant refusé de circuler, il s'en suivit une mêlée au cours de laquelle il y eut de nom-

breux blessés. La police en eut douze pour sa part.

Révoqués par les agents, quelques centaines de terrassiers prirent possession d'un café de la rue St-Antoine, où ils se défendirent à coups de chaises, de syphons, etc. Une compagnie de gardes municipaux appelée par téléphone, arriva au pas accéléré et bayonnette au canon. A leur vue, les terrassiers s'enfuirent pour aller se réfugier au café des Mousquetaires, dont ils commençaient à barricader l'entrée, quand un escadron de cavalerie les chargea et les dispersa. Une centaine d'arrestations furent opérées. Parmi les prisonniers se trouvaient un grand nombre d'éclopés qui furent autorisés à retourner chez eux, les autorités les jugeant suffisamment punis par les horions qu'ils avaient reçus.

Cette affaire peut plutôt être considérée comme une échauffourée de jour de fête que comme des désordres préconçus.

LES AGENTS D'ASSURANCES

L'assemblée annuelle de l'association des agents d'assurances pour la ville de Québec, a eu lieu samedi après-midi, au Château-Frontenac. On y a lu le rapport de l'année, mais l'élection des nouveaux officiers a été remise à plus tard.

La réunion a été présidée par M. J. B. Morissette et M. John Reid, président de l'association des agents d'assurances sur la vie, pour toute la Péninsule, a prononcé une très intéressante conférence.

Les membres de l'association ont ensuite pris part à un goûter au Frontenac.

Décision Arbitrale

LE TRIBUNAL DE LA HAYE REND SON JUGEMENT AU SUJET DE L'INCIDENT DE CASABLANCA. LES PARTIES EN FAUTE.

La Haye, 23.—La décision de la Cour d'Arbitrage au sujet de l'affaire de Casablanca a été donnée hier. On se rappelle qu'il s'agissait de l'arrestation de vive force de plusieurs soldats français des légions étrangères qui, s'étaient placés sous la protection du consul allemand.

Tandis que, d'une manière générale, le jugement rendu n'implique de blâme direct ni à la France ni à l'Allemagne il contient tout de même la censure des représentants des deux nations sur plusieurs points de détail. Il déclare, par exemple, que le secrétaire du consul allemand à Casablanca a eu tort de permettre que l'on arrêtât sur un paquebot allemand des soldats appartenant à la légion étrangère française et qui n'étaient point de nationalité allemande. On ajoute que les officiers du consulat n'avaient pas même le droit de protéger des déserteurs encore qu'ils eussent été d'origine allemande. Le consul a commis une erreur en signant leur sauf-conduit. Les arbitres exonerent toutefois les officiers du consulat de toute faute intentionnelle.

La Cour émet en même temps l'opinion que les autorités militaires françaises ont eu tort de ne pas respecter la protection exercée de fait par le consulat allemand. Les circonstances ne justifiaient point les soldats français de menacer de leurs revolvers, les agents consulaires, ni de maltraiter les soldats marocains attachés au service du consulat allemand.

En terminant, la Cour déclare qu'il devient inutile de s'occuper des autres réclamations des parties en cause.

Courrier de Montréal

LA "MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO" CONTINUE A ENLEVER SES LAMPES DES RUES. ECHOS ET FAITS DIVERS.

SITUATION INTENABLE

Montréal, 24.—De notre correspondant. Les citoyens de Montréal sont dans une impasse assez ridicule.

La compagnie "Montreal Light, Heat & Power", ayant terminé avec la ville un contrat pour 270 lampes à arc, et la ville ayant refusé de renouveler ce contrat, la compagnie, depuis quelques semaines, retire une à une les 270 lampes à arc auront disparu. La disparition d'une seule lampe plonge tout un district dans l'obscurité. Dans le Parc Lafontaine seul, la compagnie a enlevé sept lampes à arc.

Les citoyens ont beau pétitionner et supplier, notre Conseil de Ville ferme l'oreille et ne prend aucune mesure en vue d'assurer aux contribuables la protection à laquelle ils ont droit.

Advenant un accident quelconque, dans un de ces endroits non éclairés, la ville pourra être tenue civilement responsable et devra payer les pots cassés.

REVELATIONS ATTENDUES

On annonce de source qui paraît être certaine, qu'à la reprise de l'enquête de la Commission Royale, mardi, la fameuse lettre du nommé J. A. Reginald, laquelle accuse des officiers de la force de police d'avoir obtenu à prix d'or, leur grade, sera commentée et étudiée, et que de sensationnelles révélations en résulteront.

RENOUVÉLÉS CHEZ EUX

Trois pickpockets et "confidence men" américains, Victor Wilson, Louis Bertie et Charles Wilson, ont comparu devant le juge Leet, hier, sous prévention de vagabondage, et se sont avoués coupables.

—Comme le chef de police prête vous voir retourner dans votre pays plutôt que de faire de la prison ici, et recommencer votre négoce malhonnête, leur dit le magistrat, je vous offre la liberté, à condition que vous quittiez la ville immédiatement.

Les trois flous acceptèrent l'offre du juge Leet, et hier soir, deux détectives reconduisaient le trio à la gare d'où ils quittèrent pour les États-Unis.

OFFICIER D'ACADEMIE

M. Honoré Gervais, C. R., et député de St-Jacques aux Communes vient d'être décoré par le gouvernement français, du titre d'officier d'académie.

La nouvelle lui a été communiquée samedi par le consul de France, à Montréal, M. de Loyens.

FEU LE CAPITAINE LOYE

Les funérailles du capitaine François Loye, du poste de police No 5, ont eu lieu ce matin à l'église St-Patrice.

Une escorte de cinquante constables en uniforme, et la fanfare Hardy, faisaient escorte au corbillard.

BREF SIGNIFIE

Entre midi et une heure, samedi, M. J. A. DeCelles, huissier, s'est rendu aux bureaux du "Nationaliste", rue St-Thérèse, où il a signifié à M. Jules Fournier, directeur de ce journal l'ordre de comparaitre à Québec, le 3 juin prochain. Le bref a ensuite été remis au shérif Thibodeau qui le fera parvenir au shérif de Québec.

ELU PAR ACCLAMATION

M. D. H. McLennan, de la Côte Saint-Antoine, Westmount, a été élu par acclamation, samedi, échevin de Westmount, en remplacement de l'échevin Gall, démissionnaire.

ARBITRAGE

La commission d'arbitrage chargée par le gouvernement de faire une enquête sur les difficultés entre la Dominion Textile et ses employés a terminé son enquête.

Le juge Fortin, président de cette commission fera parvenir aujourd'hui même son rapport au gouvernement. On prétend que les fleurs seuls vont être affectés par la décision du comité.

M. A. Gibeault, président des ouvriers tissiers, est allé à Magog, hier, afin de prendre part à une grande assemblée d'unionistes au cours de laquelle il a été pris connaissance de la décision du comité d'arbitrage.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Vers deux heures, samedi après-midi, au coin des rues McGill et Notre-Dame, une voiture fut bousculée par le tramway 720 ligne Rivaride et Outremont, et le charretier William Poirier, domicilié au No 87, rue Versailles, tomba et eut le pied amputé par l'une des roues du tramway. La victime a été transportée à l'Hôpital Général. Le tramway était sous la conduite du conducteur No matricule 1697 et du wattman No 687.

UNE BALLE DANS L'OEIL

Gordon F. MacFarlane, 14 ans, fils de M. R. F. MacFarlane, de l'avenue de la Montagne, Westmount, s'est blessé accidentellement, samedi, en jouant avec un revolver de calibre 32. Une balle traversa l'oeil droit de l'enfant et la pauvre petite fut transportée à l'Hôpital Western où il gît actuellement dans un état critique.

FRAPPE PAR UNE LOCOMOTIVE

Un nommé Albert Crevier, de la rue Carrier, No 633, a été frappé par une locomotive du Grand-Tronc, à St-Henri, hier.

Ses blessures qui consistent en des lésions générales, ont nécessité son transport à l'Hôpital Notre-Dame.

COLLEGE STE-ANNE DE LA POCAIERE

Conférence sur les Ruthènes

Une visite de l'infatigable apôtre des Ruthènes, au Manitoba, M. l'abbé Sabourin, nous a valu une conférence sur l'œuvre à laquelle il a voué sa vie. Deux heures et demie durant, il a retracé, en traits saisissants, les luttes de ce malheureux peuple pour la conservation de sa nationalité et de sa foi, puis il a nettement indiqué l'esprit qui a présidé à l'émigration ruthène dans l'Ouest. Les protestants et les orangistes, l'arrogant l'influence croissante des catholiques appelèrent les peuplades demi-barbares de la Russie pour en faire les tenants de la cause sectaire. Mais Dieu déjoua leur plan et 35,000 Ruthènes catholiques vinrent se fixer au Manitoba.

La Commence le chapitre lamentable de leurs misères physiques, morales, mais surtout religieuses, ces dernières suscitées par des apostats et des schismatiques payés par les presbytériens et les méthodistes. Livrés à l'influence néfaste de l'école neutre et de trois journaux, dont l'un est schismatique, l'autre socialiste et le dernier protestant, ces pauvres émigrés n'ont que six pasteurs pour satisfaire les plus pressants besoins de leurs âmes. M. Sabourin, dans une péroraison où l'on sentait toute la sublimité de son âme, a fait un vibrant appel à tous, mais, en particulier à ceux qui rêvent de consacrer leur vie aux travaux d'apôtre.

AFFREUX ACCIDENT

Montréal, 24.—De notre correspondant. Un affreux accident est arrivé à un enfant de 13 mois, samedi après-midi, Paul-Arthur, c'est le nom de la petite victime, enfant de M. Honoré Riendeau, 304 rue Iberville, jouait sur la galerie du troisième étage de la demeure de ses parents, lorsqu'elle



Aux Amateurs de Volailles de race pure

Ceux qui ont l'intention de faire couvrir des œufs pour en avoir des volailles de race, feraient bien de demander notre circulaire illustrée et notre liste de prix. Les volailles de la "Cour de Volailles de Gaulin", Mastai, P. Q., ont gagné, à la récente Exposition de Québec, 14 premiers prix, 8 seconds, un troisième, un quatrième et trois prix spéciaux.

Les prix des œufs de la "Cour de Volailles de Gaulin" sont réellement bas, si on veut bien considérer la valeur de ces volailles. Depuis six ans cet établissement s'est constamment développé. M. Gaulin est non seulement un amateur mais un éleveur de volailles qui fait autorité.

Demandez le Catalogue des prix et les illustrations.

J.-Art. Gaulin, Prop. - Mastai, Québec.

OEUFs A VENDRE

Oeufs de Wyandottes blanches, bonnes et excellentes pondueuses. \$1.00 la couvée de 15 œufs. S'adresser à THEODORE PAQUET, St-Agapit, P. Q., comté de Lotbinière. 8,152-28-68

BALLON-FANTOME

Londres, 22.—Les manœuvres du mystérieux aéroplane ou ballon dont on a récemment parlé, deviennent un perpétuel cauchemar pour les Anglais. Depuis quelque temps les journaux publient chaque jour les déclarations de quelques personnes qui prétendent avoir vu ou entendu le mystérieux aérostat flottant sur les côtes de l'Est ou les côtes de la mer du Nord.

Ce nouveau vaisseau-fantôme vient maintenant d'apparaître dans le voisinage de Cardiff où un voyageur prétend avoir vu hier matin un peu après minuit un ballon de la forme d'un cigare, à l'ancre au sommet du mont Caerphilly.

Ce voyageur a fait un récit très détaillé de cette apparition. Il dit qu'au moment où il aperçut l'aérostat, deux hommes qui en formaient probablement l'équipage étaient occupés à réparer le moteur, mais qu' aussitôt qu'ils se virent surveillés, ils sautèrent dans la nacelle et levèrent l'ancre.

Le correspondant d'un journal londonien qui s'est rendu sur les lieux, a vu le ballon labouré comme par le soc d'une charrue. Des documents imprimés dont l'un en français qui contenait des renseignements techniques, et des coupures de journaux traitant de questions aéronautiques étaient éparpillés sur le sol.

BELLE FETE A CHICOUTIMI

Aujourd'hui, 24 mai, les religieux de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi célèbrent le cinquantième anniversaire de leur arrivée dans cette ville. Cette maison, devenue le centre des œuvres de charité à Chicoutimi, a été fondée le 24 mai 1854, par S. G. Mgr Dominique Racine.

Le but de cette fondation, on le sait, est le soin des vieillards et des infirmes des deux sexes, des malades passants; le soin et l'éducation des orphelins, avec ouvrir et école ménagère. On reçoit aussi des dames pensionnaires à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Le site est un des plus beaux de la ville. L'air pur, les ombrages frais d'un jeune bocage, une lumière abondante, etc., rendent cet endroit délicieux et on ne peut plus hygiénique et salubre.

La première supérieure fut la Révérende Mère Julie Emilie Lamarre de St-Gabriel. Par une heureuse coïncidence, elle est encore à la tête de sa communauté aujourd'hui. Nous offrons nos plus sincères félicitations aux Révérendes Soeurs fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, survivantes, et à toutes leurs nombreuses compagnes qui depuis vingt-cinq ans sont venues se ranger sous leur direction.

H. M.

UN LIVRE DE \$13,000

Londres, 23.—Un volume imprimé par Caxton a été adjugé samedi après-midi dans une vente aux enchères, pour la somme de \$13,000. L'acheteur est un collectionneur anglais.

Notre Wagon de Ferme Léger pour un Cheval.

Très Léger,
Roues
Patentées !
Solide
Et Durable.



1. La Voiture d'ouvrage indispensable pour le Cultivateur.
2. Avec notre Wagon de Ferme vous pouvez faire vos charroyages, l'ouvrage sur la ferme, il est d'utilité générale.
3. Nos prix sont très bas, nos termes très faciles.
4. Catalogues et renseignements sur demande.

C'EST LA VOITURE DE COMMODITE PAR EXCELLENCE.

P. T. LEGARE, MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR

Voitures, Wagons, Harnais, Machines Agricoles. Etc., Etc

273, rue St-Paul, Québec.

Commission Royale

L'ENQUETE MUNICIPALE AMENE DE NOUVELLES REVELATIONS SUR LES METHODES ADMINISTRATIVES

Montréal, 26.—De notre correspond... Le comité des citoyens semble décidé plus que jamais à ne rien laisser passer, qui ne soit matière à une enquête satisfaisante par la Commission Royale.

Après avoir, hier avant-midi, entendu des agents de la Sûreté jurer qu'un haut fonctionnaire de la police leur avait laissé entendre que pour \$100, il pouvait leur obtenir une promotion, on a assisté hier après-midi à une suite de témoignages intéressants relativement à certains travaux généraux faits au gymnase de la police, vers le printemps de 1938.

Mme FRANÇOIS-XAVIER ROBERGE

Hier ont été inhumés dans la cimetièrre de la paroisse de St. Nicolas, les restes mortels de Madame F. X. Roberge, décédée à Thetford le 21 de ce mois.

La Question Ruthène

BELLE CONFERENCE DE M. L'ABBÉ SABOURIN, HIER SOIR, A LA SALLE LOYOLA. UN PROGRAMME ARTISTIQUE

Ainsi qu'annoncé, M. l'abbé Sabourin a parlé, hier soir, à la salle Loyola sur la question ruthène. La conférence a été présentée par le R. P. Tamiel, qui présidait la séance.

Pêcheries du Canada

LA COMMISSION INTERNATIONALE MERITE D'ASSUMER LE CONTROLE DES PÊCHERIES DES GRANDS LACS ET DU ST. LAURENT

Buffalo, 26.—Une dépêche spéciale adressée de Washington à l'«Evening News» rapporte qu'on escompte d'opérer une entente par laquelle la commission internationale des pêcheries assumerait le contrôle de tout ce qui se rapporte aux pêcheries sur les grands lacs, le lac Champlain, les fleuves Niagara et St. Laurent, dans le but d'adopter les règlements internationaux pour la protection et la préservation du poisson dans les eaux limitrophes.

Projet Gigantesque

COMMENT UN AMERICAIN COMPTE CONSTRUIRE UN CHEMIN DE FER DE DULUTH A LA BAIE HUDSON

Winnipeg, 26.—Un cultivateur américain, du nom de Hines, ayant compris le besoin d'un chemin de fer qui relierait Duluth à la Baie d'Hudson et cela pour le plus grand avantage des fermiers de l'ouest, vient de proposer à ces derniers un plan original pour mener à bonne fin son entreprise.

La Question Ruthène

BELLE CONFERENCE DE M. L'ABBÉ SABOURIN, HIER SOIR, A LA SALLE LOYOLA. UN PROGRAMME ARTISTIQUE

Ainsi qu'annoncé, M. l'abbé Sabourin a parlé, hier soir, à la salle Loyola sur la question ruthène. La conférence a été présentée par le R. P. Tamiel, qui présidait la séance.

Pêcheries du Canada

LA COMMISSION INTERNATIONALE MERITE D'ASSUMER LE CONTROLE DES PÊCHERIES DES GRANDS LACS ET DU ST. LAURENT

Buffalo, 26.—Une dépêche spéciale adressée de Washington à l'«Evening News» rapporte qu'on escompte d'opérer une entente par laquelle la commission internationale des pêcheries assumerait le contrôle de tout ce qui se rapporte aux pêcheries sur les grands lacs, le lac Champlain, les fleuves Niagara et St. Laurent, dans le but d'adopter les règlements internationaux pour la protection et la préservation du poisson dans les eaux limitrophes.

Projet Gigantesque

COMMENT UN AMERICAIN COMPTE CONSTRUIRE UN CHEMIN DE FER DE DULUTH A LA BAIE HUDSON

Winnipeg, 26.—Un cultivateur américain, du nom de Hines, ayant compris le besoin d'un chemin de fer qui relierait Duluth à la Baie d'Hudson et cela pour le plus grand avantage des fermiers de l'ouest, vient de proposer à ces derniers un plan original pour mener à bonne fin son entreprise.

L'Hon. P. H. Roy

UNE SCENE DRAMATIQUE S'EST DEROULEE A ST-JEAN, CE MATIN. L'EMOTION CREEE EST INTENSE

St-Jean, P. Q., 26.—L'hon. P. H. Roy, ex-président de la banque de St-Jean, actuellement à la barre des accusés aux Assises, sur de très graves accusations, s'est tiré trois coups de revolver, vers 9 heures, ce matin, à sa demeure.

Scène de Sauvagerie

POUR EMPECHER DES PASSAGERS ITALIENS DE PILLER LE NAVIRE "COLUMBIA" AU MOMENT DE SON NAUFRAGE, IL A FALLU LES MENACER DE MORT

Seattle, Washington, 26.—Le paquebot "Dora" vient d'arriver à Seward, avec 194 survivants du naufrage du vapeur "Columbia".

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Montréal, 26.—La présentation et la réception du rapport annuel du conseil a occupé la séance de la Société Royale du Canada, hier matin, dans la salle des réunions de l'école normale.

UN VERDICT

Un verdict de "noyé accidentellement" a été rendu à la suite du terrible accident dont plusieurs citoyens de Ste-Anne des Monts ont été victimes ces jours derniers.

POUR L'AMOUR D'UNE BLANCHE

Lima, Ohio, 26.—Poursuivi toute la nuit par une bande de citoyens armés et finalement traqué par des chiens de la police, un "attorney" nommé John W. Beam, accusé d'assassinat, a tenté de se suicider.

LA TERRENEUVE

St-Jean, Terre-Neuve, 26.—Comme la nouvelle législature a été convoquée pour le 31 mai et que les derniers rapports de l'élection ne seront connus définitivement que plus tard, un comité anarchiste, le parti de l'Empire, a décidé de retarder l'ouverture de la session.

FEU M. J. B. HAMEL

Sainte-Croix, Lotbinière, 26.—Service funéraire.—Hier, ont eu lieu, à Sainte-Croix, les funérailles de feu M. J. B. Hamel, ancien marchand, décédé samedi dernier, le 22 mai, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec.

LE CENTENAIRE D'ESSLING

Nice, France, 26.—Le centenaire de la bataille d'Essling a été célébré hier dans cette ville en l'honneur de Masséna, qui était un enfant de Nice.

DES BANDITS

Ottawa, 26.—Service spécial.—Oscar Robitaille, de cette ville, passait en voiture hier sur le pont Hurdman, lorsqu'il fut cruellement battu par trois individus qui, après l'avoir dépouillé de son argent, le garrottèrent à sa voiture et lancèrent les chevaux à toute vitesse.

ETATS-UNIS ET VENEZUELA

Caracas, 26.—M. Velez-Gottico, qui récemment encore était chargé d'affaires du Venezuela à Berlin, est parti d'ici pour New-York avec les instructions du gouvernement de faire le plus possible pour régler les différends entre les Etats-Unis et le Venezuela qui, en conséquence, ne seront pas soumis au tribunal d'arbitrage de la Haye.

MORT D'UN CONSTABLE

Montréal, 26.—e notre correspond... Le constable d'Alfred Masse, qui était parti de notre police municipale depuis 11 ans, est décédé à l'âge de 42 ans.

Scène de Sauvagerie

POUR EMPECHER DES PASSAGERS ITALIENS DE PILLER LE NAVIRE "COLUMBIA" AU MOMENT DE SON NAUFRAGE, IL A FALLU LES MENACER DE MORT

Seattle, Washington, 26.—Le paquebot "Dora" vient d'arriver à Seward, avec 194 survivants du naufrage du vapeur "Columbia".

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Montréal, 26.—La présentation et la réception du rapport annuel du conseil a occupé la séance de la Société Royale du Canada, hier matin, dans la salle des réunions de l'école normale.

UN VERDICT

Un verdict de "noyé accidentellement" a été rendu à la suite du terrible accident dont plusieurs citoyens de Ste-Anne des Monts ont été victimes ces jours derniers.

POUR L'AMOUR D'UNE BLANCHE

Lima, Ohio, 26.—Poursuivi toute la nuit par une bande de citoyens armés et finalement traqué par des chiens de la police, un "attorney" nommé John W. Beam, accusé d'assassinat, a tenté de se suicider.

LA TERRENEUVE

St-Jean, Terre-Neuve, 26.—Comme la nouvelle législature a été convoquée pour le 31 mai et que les derniers rapports de l'élection ne seront connus définitivement que plus tard, un comité anarchiste, le parti de l'Empire, a décidé de retarder l'ouverture de la session.

FEU M. J. B. HAMEL

Sainte-Croix, Lotbinière, 26.—Service funéraire.—Hier, ont eu lieu, à Sainte-Croix, les funérailles de feu M. J. B. Hamel, ancien marchand, décédé samedi dernier, le 22 mai, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec.

LE CENTENAIRE D'ESSLING

Nice, France, 26.—Le centenaire de la bataille d'Essling a été célébré hier dans cette ville en l'honneur de Masséna, qui était un enfant de Nice.

DES BANDITS

Ottawa, 26.—Service spécial.—Oscar Robitaille, de cette ville, passait en voiture hier sur le pont Hurdman, lorsqu'il fut cruellement battu par trois individus qui, après l'avoir dépouillé de son argent, le garrottèrent à sa voiture et lancèrent les chevaux à toute vitesse.

ETATS-UNIS ET VENEZUELA

Caracas, 26.—M. Velez-Gottico, qui récemment encore était chargé d'affaires du Venezuela à Berlin, est parti d'ici pour New-York avec les instructions du gouvernement de faire le plus possible pour régler les différends entre les Etats-Unis et le Venezuela qui, en conséquence, ne seront pas soumis au tribunal d'arbitrage de la Haye.

MORT D'UN CONSTABLE

Montréal, 26.—e notre correspond... Le constable d'Alfred Masse, qui était parti de notre police municipale depuis 11 ans, est décédé à l'âge de 42 ans.

TRIBUNE LIBRE

Chemin de fer de Gaspé

Monsieur le rédacteur, Un journal bien renseigné, c'est le "Soleil", et ses lecteurs ne manquent jamais de donner des ailes à tout canard qui s'aventure dans nos parages!

LE CHANT DES BUCHERONS

LA MODE

LES MANTEAUX ENVELOPPANTS

faux col était rendu dans ses bottines entre la cheville et le talon.

"Si ce n'était pas à faire damner un saint".

JULES MOINEAU.

SAINT JOUR DE LA PENTECOTE

Evangelie selon Saint-Jean, XIV, 23-31

...sent sur la tête des Apôtres, qui éprouvent intérieurement une consolation ineffable et se sentent comme changées en d'autres hommes. C'est le Saint-Esprit qui opérait ces prodiges.

Notre situation diffère beaucoup de celle des apôtres. Ils avaient le monde entier à convertir : nous n'avons, nous autres, qu'une seule âme à sauver, la nôtre ; et cependant, nous ne pouvons nous passer des lumières du Saint-Esprit. Nous sommes très éclairés pour nos affaires temporelles, pour toutes les choses que se rapportent à la vie présente ; mais quand il s'agit des choses de

« Eh bien ! voulez-vous l'avoir, cette
 paix inappréciable ? Mettez toute vo-
 tre confiance en Dieu, comme les
 apôtres ; comptez sur sa puissance,
 comptez sur sa bonté ; aimez-le com-
 me un enfant aime le meilleur des
 pères ; n'ayez qu'un seul désir : faire
 sa volonté ici-bas ; car, ici-bas, rien
 n'arrive sans son ordre ou sa per-
 mission.

L'Art de Respirer

La coquette église paroissiale rayonne sous un soleil ardent et, par

pierre, une main aimée sera là pour
te relever... mais moi, je suis seule,
seule au monde, pauvre, délaissée,
ramassant de porte en porte le pain
qui soutient ma fragile existence...

Les insomnies proviennent d'une mauvaise digestion. Il faut donc lorsqu'on est sujet aux insomnies prendre le soir un repas très léger et ne pas s'écouler à l'après avoir donné à la digestion le temps de se faire.

VIE PARFUMÉE

La coquette église paroissiale
rayonne sous un soleil ardent et, par

seule au monde, pauvre, délaissée, ramassant de porte en porte le pain qui soutient ma débile existence...

le soir un repas très léger et ne
coucher qu'après avoir donné à la
gestion le temps de se faire.

Address: _____

POUR LES TOUT PETITS MOYENS DE COMBLER LES DEFICITS

Amour et Fol

comme je savais combien je lui étais cher, j'ai pu mesurer l'étendue de l'offrande. Cela m'a fait réfléchir et j'ai, par la grâce de Dieu, retrouvé

— Ce que je souffre est atroce, dit-elle, mais je suis si heureuse que mon mari soit mort en paix que je renouvelle de tout mon coeur, le sa-

erifice que j'ai fait hier pour lui.
NOEL S.

COURRIER DE LA PROVINCE

8

S. WILBROD

Baptêmes.
S. Wilbrod, Lac St. Jean, 19.—Le 11 mai, était baptisé : Joseph Lévesque, fils de M. Stanislas Gobeil, Parrain et marraine, M. Thomas Simard et Anne Marie Martel.

—Le même jour était aussi baptisé : Joseph Ernest Larouche, fils de M. Jean-Baptiste Larouche, Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Simard.

—Le 14 mai on apportait au baptême : Marie Rosalie, fille de M. Napoléon Fleury, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Gagnon.

—Le 16, M. Evariste Gagné a fait baptiser une fille sous les noms de Marie Jeanne Olivette, Parrain, M. Edouard Gaudreault; marraine, Marie Simard, tante de l'enfant.

Décès.
Le 9 mai, est décédé en cette paroisse, à l'âge de 21 ans, M. Thomas Lavoie.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi, le 11. Le défunt laisse une femme et un enfant.

Nos condoléances à la famille éplorée.

DRUMMONDVILLE

Beau succès.

Drummondville, 19.—Nos jeunes gens peuvent être fiers d'eux : la soirée dramatique qu'ils viennent de donner a remporté un succès.

Nous plus sincères félicitations à M. l'abbé Demers, et à M. le professeur F. X. Ed. Demers, pour le rôle qu'ils ont déployé en cette circonstance.

Nous remercions aussi les jeunes gens qui se sont dévoués au profit du cercle S. Louis.

Les deux pièces à l'affiche étaient : "Le Poignard" et "A qui le neveu?" par T. Botrel.

Voici les noms des acteurs : MM. Art. Sicotte, H. Tétrault, J. O. Bastien, E. Pinard, A. Bergeron, A. Béland, J. Fayer, O. Pepin, C. A. Rousseau, D. T. Rouleau.

S. THEOPHILE

Soirée d'intimes.

S. Théophile, Beauce, 19.—Mercredi, le 12 mai dernier, il y eut réunion d'intimes chez Mme Philéas Champagne. La soirée fut des plus joyeuses et ne se termina que vers les 10 heures.

STE CECILE DE WHITTON

Conférence agricole.

Ste Cécile de Whittton, Compton, 18.—Mardi, le 11 mai, M. le curé N. M. Gaultin, a donné une conférence agricole. L'auditoire était nombreux.

Visite des écoles.

M. l'inspecteur Carot a visité les écoles de la paroisse, les samedi et lundi, 8 et 10 mai. Le dimanche, il a passé la journée au presbytère et a assisté à une assemblée des commissaires d'écoles. Il en a profité pour faire aux commissaires des remarques très judicieuses et les encourager à demander de l'argent au gouvernement. M. l'inspecteur a paru satisfait de l'examen qu'il a fait subir dans les différentes écoles.

Divers.

M. Ferdinand Duquet est dangereusement malade.

—Le printemps est peu favorable aux semences.

GENTILLY

Service anniversaire.

Gentilly, Nicolet, 18.—Vendredi, le 21 courant, a été chanté le service anniversaire de Louise Poisson, épouse de feu Israël Cloutier.

Malade.

M. Joseph Baril, marié à Corinne Fournier, a été administré la semaine dernière. Maladie incurable.

Décès.

Recommandé aux prières, dimanche dernier : Joseph Fournier, époux d'Emma Marchand, décédé à St. Pierre les Becquets, où son service eut lieu à 8.30 heures, lundi, 17 courant.

Baptême.

Un seul baptême d'enfant enregistré dans la semaine écoulée : Marie Catherine Florette, enfant de Willie Toulant et de Exérine Durand. La petite Catherine a été tenue sur les fonts baptismaux par M. Arthur Mercier et Mlle Marianne Houle, de cette paroisse.

Marché local.

Céréales :—Avoine, 1 1/2 c. la lb.; Seigle, 1 1/2 c. la lb.; Sarrasin, 1 1/2 c. la lb.; Blé, 2 c. la lb.; Pois, 2 c. la lb.; Orge, 2 c. la lb.

Dendres :—Oeufs, 16 c. la doz.; Beurre, 25 c. la lb.

Nouveau marchand.

Il nous fait plaisir de constater que M. Jérémie Poliquin, cordonnier de notre localité, tient en son nouveau magasin un assortiment complet de chaussures, de cuir et de d'arnais de 1ère classe.

Mariage.

Les amis de M. le Dr A. E. Dumont apprendront avec joie son mariage avec Mlle Antoinette Marchand, fille de M. le notaire Marchand, célébré à Champlain, le mercredi, le 19 courant.

Nous souhaitons à Mme Dumont de couler d'heureux jours parmi nous, et à M. le docteur nos plus sincères félicitations : "Ad multos!"

Divers.

Mlle Blanche Thibaudier, aînée de M. le curé, est partie pour une promenade de trois mois chez sa tante, Mme Charbonneau, de Montréal.

Mlle Victorine Beauchamp, demeurant depuis plusieurs années chez M. le Dr Dumont, nous a quittés définitivement pour aller vivre à Québec, chez son beau-frère, M. Beauvais, négociant.

M. Alphonse Teiller a fait encaisser, lundi; et mercredi il prenait les chars pour Biddeford, Me, où il demeurera désormais avec sa petite famille.

L'AVENIR

Beau succès.

L'Avenir, Drummond, 18.—Le souvenir des soirées dramatiques et musicales des 2 et 3 mai restera longtemps dans le cœur des spectateurs nombreux.

"La Tour du Nord" a été interprétée par notre cercle d'amateurs avec un naturel remarquable, chaque acteur s'assimilant son rôle et s'identifiant avec le caractère et l'état d'âme du personnage qu'il avait à présenter dans ce drame très émouvant et très mouvementé.

Voici la liste des acteurs : MM. Dr. J. Garon, Edmond Cloutier, Arth. Dionne, Evariste Leconte, George Moisan, Albert Londe, S. Charland, Ed. Dubois et Arcadius Dionne.

Tous ont fait plus que "se tirer d'affaire" malgré ce que disait de quelques-uns d'eux une correspondance inspirée par une chaude sympathie et une amitié discrète qui n'a-

teignait pas tout à fait les sommets de l'impartialité.

Les costumes et les décors rehaussaient encore la beauté de la scène.

"Le Sourd", de Régis Roy a été joué avec aplomb et succès par MM. Nap. Proulx et L. Leconte. M. Proulx a en outre fait rire aux larmes par ses desolantes chansons.

Un chœur bien organisé a chanté avec brio "Les Enfants de Bagnières" de Roland, et "Estudiantino" de Lacombe.

N'oublions pas non plus la fanfare de l'Avenir qui, après deux années d'absence, le petit explorateur fut le de silence, nous revenant toute rugissante et vibrante de jeunesse et d'espérance.

Il y avait salle comble, malgré l'état pitoyable des chemins, et les recettes ont dépassé toute attente.

M. le vicaire, R. Crochetière, qui avait exercé la pièce et organisé la soirée doit être fier des succès obtenus et mérite nos remerciements sincères.

M. le curé E. Gravel, ainsi que MM. les curés des paroisses voisines assistaient à ces séances.

Bénédiction d'orgue.

Il paraît décidé que l'inauguration solennelle de notre orgue aura lieu vers la fin de juillet, probablement le 25.

Pas encore retrouvé.

M. Georges Sutherland qui est disparu il y a trois semaines, n'a pas encore été retrouvé. Une récompense de \$100 est offerte à celui qui le retrouvera.

On croit à un suicide.

Les semences.

La pluie presque continue que nous avons eu beaucoup retardé les semences qui, à vrai dire, ne sont pas encore réellement commencées.

Divers.

Il paraît certain que la Société d'Agriculture du comté de Drummond va faire construire de grandes écuries sur son terrain d'exposition à L'Avenir.

—Jeudi dernier a eu lieu dans le sous-sol de la sacristie un Euchar au profit de l'église.

WARWICK

Agapes eucharistiques.

Warwick, Arthabaska, 17.—Les 13, 14 et 15 du courant, ont été pour les citoyens de notre paroisse des jours pendant lesquels il leur fut donné d'assister à de véritables agapes eucharistiques. L'adoration des quarante heures, avec son habituelle et imposante solennité, a eu lieu pendant ces trois jours et a laissé dans tous les cœurs de profondes et salutaires impressions. Ce fut pour la quasi totalité de la population un véritable triduum de communions.

Le jour de l'ouverture, nous avons été heureux d'entendre l'abbé L.-A. Côté, curé à Arthabaska, nous parler de l'amour de Jésus-Christ et nous donner les moyens de répondre à cet amour : communions souvent; c'est l'union forte et intime à Dieu sur la terre, c'est aussi le gage certain de l'union éternelle au ciel.

Vive la tempérance !

La conclusion pratique que chacun s'empresse de tirer, dimanche dernier, peut être se résumer dans ces trois mots : Vive la tempérance ! En effet, après avoir entendu le Rev. P. Ladislav, nous parler des désastres que cause l'usage des boissons alcooliques, après l'avoir vu nous faire toucher du doigt, au moyen de vases à la lanterne magique, les désordres que l'alcool cause sur tout l'organisme humain, on n'y tient plus et tous les arguments des fervents de la divinité tombent devant l'évidence.

Faut-il payer la "traite" ?... L'abbé L.-A. Côté, curé à Arthabaska, nous a fait entendre la querelle des disputes, les blasphèmes, les batailles et les meurtres... Acheter de l'alcool, c'est acheter de la mort... etc. Le Rev. Père Ladislav, O. F. M., et vaillant apôtre de la tempérance fait une oeuvre patriotique et nationale en n'épargnant rien pour assurer le succès de ses conférences anti-alcooliques, essentiellement instructives et amusantes.

Mariages.

M. Alphonse Prince, fils de M. François Prince et de Mme Joséphine Labrecque, de la paroisse de Ste Elisabeth de Warwick, a épousé ces jours derniers Mlle Marie Lemay, fille de M. Bernard Lemay et de feu Delvina Desharnais, de cette paroisse.

Le même jour a été baptisé Jean Louis Jacques, enfant de M. le Dr M. Gravel, Parrain et marraine, M. Narcisse Morin et Mlle Marie Lemay, représentés par M. et Mme Cyrille Beaulieu.

Sépultures.

Le 15 du courant, a été inhumée Delphine Gagnon, épouse de Jean-Baptiste Meunier, décédée à l'âge de 66 ans.

Portaient le corps : MM. Jean Plourde, François Bérubé, Majorique Côté et Jean Pineau.

Le 17, on conduisait à sa dernière demeure, M. Joseph Parent, cultivateur, époux de Anna Lavoie, décédé le 15 du courant à l'âge de 55 ans et 8 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles Lavoie, curé de St. Alphonse de Caplan, beau-frère du défunt. Une nombreuse assistance a tenu à donner un dernier témoignage de sympathie au regretté défunt et à sa famille.

Ont signé les registres : MM. François Parent et Martial Parent, frères du défunt, Majorique Côté, Ernest Rioux, Joseph Pineau, Damien Michaud, Jos. Thériault, Joseph Lavoie.

Aux familles en deuil, nous offrons nos condoléances.

S. ADELPHÉ

S. Adelphe, Champlain, 19.—Le 16 du courant, à une séance des commissaires d'écoles, on a accordé l'entreprise de la maison d'école modèle, arrondissement du village, à M. Victor Desmarais, pour la somme de \$3,280.00.

M. Desmarais était le plus bas soumissionnaire.

Première communion.

M. le curé nous a annoncé dimanche dernier que la première communion des enfants aura lieu le 26 du courant.

Pont en danger.

L'eau de la rivière Batiscan a tellement monté ces jours derniers que

Mois de Marie.

Les exercices du mois de Marie sont suivis chaque soir par un grand nombre de fidèles. Les élèves du couvent, sous la direction de leur supérieure, et les Dames du village sous celle de Mlle G. McDonald, font alternativement les frais de la musique et du chant. Rien de plus beau et de plus solennel.

STE SOPHIE DE LEVRARD

Considérations sur la prière.

Ste-Sophie, Le Lévard, Nicolet, 18.—Dimanche dernier, M. le curé de la paroisse, a fait au prône, d'importantes considérations sur la prière, en commentant l'évangile du jour, il a parlé de la nécessité de la prière comme moyen de salut d'abord, ensuite, comme moyen le plus efficace de fuir le ciel qui refuse à la terre les doux rayons du soleil, et les charmes du monde.

Les artisans, dont le défunt était membre, ont été à la rencontre du corps, et malgré le mauvais temps l'église était remplie de fidèles.

On remarquait plusieurs parents et amis de S. Thérèse, de S. Casimir, ainsi que M. Toile Lahaye, agent de Belair Station C. P. R., son beau-frère.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une jeune épouse et quatre enfants, en bas âge.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Baptême.

Le 17 a été baptisé Joseph Lauréa, enfant de M. et Mme Wilfrid Perron, Parrain et marraine, M. et Mme Laure Audet, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.

Lundi dernier, deux mariages à la même messe : M. Zéphir Lemay, fils d'Hercule, a épousé Mlle Auray Gagnon, fille aînée de M. Napoléon, tous deux de Ste Sophie, de Lévard.

M. Alfred Frenette, fils de Simon, de la paroisse de Ste Philomène, a aussi conduit à l'autel Mlle Elise Demers, fille de M. Zéphir Demers, de cette paroisse.

Baptême.

A été baptisée tout dernièrement, Marie Lucienne, enfant de Geoffrey Beaudet, boucher et de Léa Neault, Parrain, M. Edmond Beaudet, marraine, Léoni Marchand, son épouse.

Décès.

C'est avec regret que nous voyons partir pour Manchester, M. Charles Lehoucq et sa famille. Que la terre étrangère lui soit favorable.

Température.

Il pleut presque tous les jours. Personne n'a encore commencé les semences et la saison s'annonce très défavorable.

BIC

Faucheuse sous-marine.

Bic, Rimouski, 19.—La récolte du foin d'eau, dans la Baie de Châteaufort, était impossible à certains endroits, vu la profondeur de l'eau. M. Gabriel Gamache, constructeur de moteurs et de chaudières à vapeur, vient de faire l'invention d'une machine pour la récolte de cette herbe, si employée dans l'industrie. Ce système consistait en un vaisseau ayant 40 pieds de longueur et 10 de largeur, 4 1/2 de profondeur, tirant à peine deux pieds d'eau avec charge complète. Le vaisseau, mu par deux moteurs, l'un de 12 forces, (haute et basse pression), servira à faire marcher le bateau, l'autre, de 5 forces (haute pression) mettra en mouvement une faux fixée à l'arrière, ayant 9 pieds de longueur, pouvant couper le foin de mer à une profondeur de 10 pieds d'eau sur un fond plus ou moins uni.

Cette machine a été commandée par M. S. Picard, marchand de l'Isle Verte, et sera prête à travailler à la fin de juillet.

Connaisant l'habileté de M. Gabriel Gamache, nous sommes certains à l'avance que cette machine fonctionnera parfaitement, et rendra de grands services à son propriétaire.

Mariage.

Mardi, le 18 mai, M. Louis Fournier, de cette paroisse, a conduit à l'autel Mlle Marie Côté, fille de M. Joseph Côté, de St. Fabien. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Prochain mariage.

On annonce pour le mois de juin le mariage de M. J. Beaulieu, télégraphiste, avec Mlle Blanche Bertrand, de cette paroisse.

Baptêmes.

Le 14 mai, recevait le baptême, Marie Léocadie, enfant de M. Auguste Parent, menuisier-charpentier, Parrain et marraine, M. Auguste Parent, frère de l'enfant, et Mlle Alphonse Levesque.

Le même jour a été baptisé Jean Louis Jacques, enfant de M. le Dr M. Gravel, Parrain et marraine, M. Narcisse Morin et Mlle Marie Lemay, représentés par M. et Mme Cyrille Beaulieu.

Sépultures.

Le 15 du courant, a été inhumée Delphine Gagnon, épouse de Jean-Baptiste Meunier, décédée à l'âge de 66 ans.

Portaient le corps : MM. Jean Plourde, François Bérubé, Majorique Côté et Jean Pineau.

Le 17, on conduisait à sa dernière demeure, M. Joseph Parent, cultivateur, époux de Anna Lavoie, décédé le 15 du courant à l'âge de 55 ans et 8 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles Lavoie, curé de St. Alphonse de Caplan, beau-frère du défunt. Une nombreuse assistance a tenu à donner un dernier témoignage de sympathie au regretté défunt et à sa famille.

Ont signé les registres : MM. François Parent et Martial Parent, frères du défunt, Majorique Côté, Ernest Rioux, Joseph Pineau, Damien Michaud, Jos. Thériault, Joseph Lavoie.

Aux familles en deuil, nous offrons nos condoléances.

S. ADELPHÉ

S. Adelphe, Champlain, 19.—Le 16 du courant, à une séance des commissaires d'écoles, on a accordé l'entreprise de la maison d'école modèle, arrondissement du village, à M. Victor Desmarais, pour la somme de \$3,280.00.

M. Desmarais était le plus bas soumissionnaire.

Première communion.

M. le curé nous a annoncé dimanche dernier que la première communion des enfants aura lieu le 26 du courant.

Pont en danger.

L'eau de la rivière Batiscan a tellement monté ces jours derniers que

l'on a beaucoup craint que notre pont fut emporté.

S. ALBAN

Funérailles.

S. Alban, Portneuf, 18.—Le 17 en l'église de St. Alban avaient lieu le service et la sépulture de M. Philémon Savard, époux de Amanda St-Germain, décédé le 15 du courant à l'âge de 37 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. E. Rouleau, curé de cette paroisse, et le service chanté par le même, assisté de MM. les abbés Chénard, de S. Thérèse, et Langlois de St. Marc des Carrières.

M. Eugène Savard conduisait le corbillard.

Les porteurs du corps étaient MM. Adélard Savard, Louis Perrault, Joseph St-Amant, Wilbrod Gosselin.

M. Adélard Perrault portait la croix.

Les artisans, dont le défunt était membre, ont été à la rencontre du corps, et malgré le mauvais temps l'église était remplie de fidèles.

On remarquait plusieurs parents et amis de S. Thérèse, de S. Casimir, ainsi que M. Toile Lahaye, agent de Belair Station C. P. R., son beau-frère.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une jeune épouse et quatre enfants, en bas âge.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Baptême.

Le 17 a été baptisé Joseph Lauréa, enfant de M. et Mme Wilfrid Perron, Parrain et marraine, M. et Mme Laure Audet, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.

Lundi dernier, deux mariages à la même messe : M. Zéphir Lemay, fils d'Hercule, a épousé Mlle Auray Gagnon, fille aînée de M. Napoléon, tous deux de Ste Sophie, de Lévard.

M. Alfred Frenette, fils de Simon, de la paroisse de Ste Philomène, a aussi conduit à l'autel Mlle Elise Demers, fille de M. Zéphir Demers, de cette paroisse.

Baptême.

A été baptisée tout dernièrement, Marie Lucienne, enfant de Geoffrey Beaudet, boucher et de Léa Neault, Parrain, M. Edmond Beaudet, marraine, Léoni Marchand, son épouse.

Décès.

C'est avec regret que nous voyons partir pour Manchester, M. Charles Lehoucq et sa famille. Que la terre étrangère lui soit favorable.

Température.

Il pleut presque tous les jours. Personne n'a encore commencé les semences et la saison s'annonce très défavorable.

BIC

Faucheuse sous-marine.

Bic, Rimouski, 19.—La récolte du foin d'eau, dans la Baie de Châteaufort, était impossible à certains endroits, vu la profondeur de l'eau. M. Gabriel Gamache, constructeur de moteurs et de chaudières à vapeur, vient de faire l'invention d'une machine pour la récolte de cette herbe, si employée dans l'industrie. Ce système consistait en un vaisseau ayant 40 pieds de longueur et 10 de largeur, 4 1/2 de profondeur, tirant à peine deux pieds d'eau avec charge complète. Le vaisseau, mu par deux moteurs, l'un de 12 forces, (haute et basse pression), servira à faire marcher le bateau, l'autre, de 5 forces (haute pression) mettra en mouvement une faux fixée à l'arrière, ayant 9 pieds de longueur, pouvant couper le foin de mer à une profondeur de 10 pieds d'eau sur un fond plus ou moins uni.

Cette machine a été commandée par M. S. Picard, marchand de l'Isle Verte, et sera prête à travailler à la fin de juillet.

Connaisant l'habileté de M. Gabriel Gamache, nous sommes certains à l'avance que cette machine fonctionnera parfaitement, et rendra de grands services à son propriétaire.

Mariage.

Mardi, le 18 mai, M. Louis Fournier, de cette paroisse, a conduit à l'autel Mlle Marie Côté, fille de M. Joseph Côté, de St. Fabien. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Prochain mariage.

On annonce pour le mois de juin le mariage de M. J. Beaulieu, télégraphiste, avec Mlle Blanche Bertrand, de cette paroisse.

Baptêmes.

Le 14 mai, recevait le baptême, Marie Léocadie, enfant de M. Auguste Parent, menuisier-charpentier, Parrain et marraine, M. Auguste Parent, frère de l'enfant, et Mlle Alphonse Levesque.

Le même jour a été baptisé Jean Louis Jacques, enfant de M. le Dr M. Gravel, Parrain et marraine, M. Narcisse Morin et Mlle Marie Lemay, représentés par M. et Mme Cyrille Beaulieu.

Sépultures.

Le 15 du courant, a été inhumée Delphine Gagnon, épouse de Jean-Baptiste Meunier, décédée à l'âge de 66 ans.

Portaient le corps : MM. Jean Plour

second bureau de poste à S. Mauri-
dans le même rang, rang de nos 40
familles de cultivateurs.
Ce bureau serait, paraît-il, situé
à S. Maurice.

Accident. 2 chevaux sont tom-
bés électrocutés sur les rails tra-
versant le chemin près de la mine King.
C'est une semaine de profits et pertes pour la mine
King.

C'est peut-être par manque de pré-
cautions !
Le Conseil de la ville vient de ter-
miner les travaux d'élargissement
du chemin près de l'église de S. Mau-
rice.

Nouvelle mine.
A la nouvelle mine d'Asbestos de
S. Maurice on trouve tellement de
coton que l'on nage dans l'abondance,
c'est tout dire !

S. ELPHÈGE
Nécrologie.
S. Elphège, Yamaska, 21.—Mardi
le 18, après l'Angelus du matin,
le docteur annonçait la mort du doyen
de notre paroisse, le curé.

M. Félix Parent, célibataire, vieil-
lard octogénaire, s'éteignait après
une maladie de quelques jours seule-
ment.

La vie fut remplie d'épreuves, de
tribulations et d'aventures de toutes
sortes. Le défunt paraît bien jeune
encore pour aller travailler au
pays de l'or, la Californie. Il est in-
capable de dire combien il a dû rencon-
trer d'épreuves, son courage, son
énergie, les trois fois il revint parmi
ses parents.

Un nombre considérable de parents
assistait à cette touchante cérémo-
nie.

S. CAJETAN D'ARMAGH
Catechisme.
S. Cajetan d'Armagh, Bellechasse,
19.—Le catechisme préparatoire à
la première communion, commencé
depuis jeudi dernier, le 7 mai.
Au-delà de 60 enfants suivent ces
exercices. Présèveront-ils tous ?
Espérons-le.

Réculte du sucre.
La récolte du sucre a été ex-
cessivement bonne, plusieurs sucriers
disent que chaque érabie a donné
en moyenne plus d'un livre et demi
de sucre.

Si le temps a été favorable pour
les sucriers, il ne l'est pas beaucoup
pour les cultivateurs. Ils n'ont pu
encore semer vu le froid que nous
avons tous les jours. Espérons des
jours meilleurs sous peu.

Reprise des travaux.
Les entrepreneurs Gagnon et Mas-
sacotte ont repris les travaux du che-
min de fer, abandonnés depuis quel-
ques mois, à cause de la trop gran-
de abondance d'eau qu'il y avait.

De retour.
M. Georges Langlois nous est re-
venu des Etats-Unis, où il demeurerait
depuis 4 ans. Sa famille doit revenir
au mois de juin. M. Langlois est
à se construire une magnifique ré-
sidence sur sa nouvelle propriété.

Rétabli.
Nous avons craint pendant quelque
temps pour la santé de M. Louis
Morin, rentier. M. Morin est mainte-
nant hors de danger.

Baptême.
M. et Mme Delphis Lachance ont
fait baptiser une fille sous les noms
de Marie Yvonne Régina. Parrain
et marraine, M. et Mme Xavier Vé-
zina, grands-parents de l'enfant.

Mariages.
Le 18 mai ont eu lieu les mariages
de M. Alphonse Rousseau, cultivateur
de Maréville, à Mlle A. D. Beau-
doin, et de M. Georges Leblond, de S.
François-Xavier de Brompton, à Mlle
Wilburge Chamberland.

Départ.
M. Xavier Vézina doit nous quit-
ter avec sa famille pour aller de-
meurer à S. Georges de Beauce.

Transaction.
Les MM. Tanguay ont fait l'acqui-
sition de la propriété de M. F. Val-
lé. Ces messieurs veulent construire
une manufacture de pulpe.

SCOTT
M. Scott, Beauce, 21.—Dernièrement
avait lieu le mariage de M. C. F. Cy-
rille Francoeur, marchand de bois,
avec Mlle Florida Conforté, de S.
Henri, village.

Divers.
M. le curé officiel. Les porteurs
étaient ses quatre fils MM. Amédée,
Joseph, Pamphile et Edmond.
M. Adélard Roy portait la croix.

Le deuil était conduit par ses gen-
dres et un grand nombre de parents.
Nous offrons à la famille nos sin-
cères sympathies.

Catechisme.
Le catechisme préparatoire à la
première communion, commencé de-
puis les premiers jours de mai se con-
tinue pour jusqu'à la fin du mois.
C'est vers ce temps qu'il y aura lieu
la première communion. Un bon nom-
bre d'enfants y prennent part.

Services anniversaires.
Lundi le 17 du courant, à eu lieu
en cette paroisse le service anniver-
saire de M. Joseph Jobin de cette
paroisse. Beaucoup de parents et d'a-
mis y assistèrent.

Mardi était chanté en l'église
paroissiale le service anniversaire de
M. Damase Blouin, ancien cultiva-
teur. Non nombre de parents et d'a-
mis étaient présents.

S. FRANÇOIS
S. François, Montmagny, 19.—Le
15 du courant, S. François voyait en-
core disparaître deux de ses paro-
issiens qui ont rendu leur âme à
Dieu, l'une à la fleur de l'âge, l'autre
à l'âge avancé.

L'autre d'un seizième printemps
dont elle avait pas même vu le der-
nier crépuscule, Marie Anna Boulet,
fille bien-aimée de feu Téléphone
Boulet, quittait cette terre au milieu
des larmes d'une mère chérie, de frè-
res et de sœurs tendrement émus.
Les funérailles eurent lieu lundi le
17 du courant, la dépouille mortelle

Nathanaël.
Le "Lady of Gaspé" n'ayant pu ar-
rêter le à cause du gros vent de nord
qui faisait fuir les voyageurs ont
dû s'embarquer à bord du "Campan-
na".

Encre de la neige !
Le 13 mai il y avait encore quatre
pouces de neige. Pour peu que cela
continue ça ne vaudra pas la pri-
ce de semer ! et les animaux, eux, se-
raient du même avis ?

Belle acquisition.
A son dernier voyage à l'île du
Prince Édouard, M. Thomas Poirier
a fait l'acquisition d'une magnifique
jument. Ceux qui n'aiment pas à se
laisser passer en chemin, n'auront
dormé qu'à se bien tenir !

Réculte du sucre.
La récolte du sucre a été abondan-
te cette année et tous en sont satis-
faits.

Pour Campbellton.
Plusieurs de nos travailleurs sont
partis pour Campbellton dans l'inten-
tion d'y passer l'été.

Pêche à la morue.
Nos pêcheurs commencent à se
préparer pour la pêche à la morue,
comme le prix en est minime cette
année il faudra avoir bien des tours
dans son sac si l'on veut faire de
l'argent, car il faudra doubler la
quantité.

D'ISRAËLI
D'Israëli, Wolfe, 22.—La cérémo-
nie toujours impressionnante de la
première communion a eu lieu jeudi
en notre paroisse.

Qu'il était beau ce voir, en ce jour
de grande fête, ces chers enfants, à
la figure sereine et radieuse, allant
recevoir les baisers et les caresses ou
charitatives ! Les habits neufs don-
nés, ils étaient revêtus leur rappelant
leur âme devait être sans souille-
re ni tache devant Dieu.

Puis, lorsque vint le temps de la
communie, le Bon Dieu du Taberna-
cle alla s'unir à ces âmes en-
fantes avec son ravissant sourire.
Lorsqu'ils se relevèrent, la figure
transformée de ces heureux enfants,
indiquait la joie qui vivait au fond
de leur cœur.

Qu'il était beau ce moment, revivre
les heures bénies de ce grand jour,
posséder la même foi naïve et la mê-
me tendresse envers Dieu ? Ce jour-
là plus d'un cœur fut gonflé et plus
d'une larme tremblante sur le bord
d'une paupière.

La touchante cérémonie du matin
se continua l'après-midi par la solen-
nelle rénovation des promesses du
baptême. Louis Chicoine et Rachel
Rheault prononcèrent, le premier, un
acte de consécration au Sacré-Cœur
de Jésus, et la seconde, un acte de
consécration à la Sainte Vierge.

Puisse le souvenir de cette belle
fête, laisser une impression durable
et salutaire au fond de ces jeunes
âmes.

Baptême.
Joseph Arthur Ovide, enfant de
M. et Mme Joseph Binette, Parrain
et marraine, M. et Mme Arthur Ca-
dorette.

Affaires religieuses.
Mgr H. O. Chailoux, V. G., sera
de passage ici le 31 mai, en route
pour Saint-Jacques de Wolfestown,
où il tiendra une assemblée relative-
ment à la construction de la nouvel-
le église et d'un presbytère. L'on
s'attend que le premier curé de la
nouvelle paroisse sera nommé vers
la mi-juin.

Travail actif.
MM. Joseph et Honoré Parent, ma-
nufacturiers de portes et chaises, tra-
vaillent activement de ce temps-ci,
à la confection des ouvertures de la
nouvelle église de S. Claude. L'entre-
prise des ouvertures de l'église de
Pipolais a aussi été confiée aux mê-
mes manufacturiers.

Poursuite.
M. Jean Bourque, notaire de
D'Israëli, a intenté une action de
\$2 contre la compagnie de Pulpe
de Brompton. Cette réclamation a
lieu à cause des dommages causés à
une des propriétés du plaignant, si-
tuée sur la las Aylmer, par la crue
des eaux retenues par une chaussée
de la compagnie.

Rectification.
Dans le numéro de "L'Action So-
ciale" du 6 mai, il y a une er-
reur dans la généalogie des familles
Audet.

Après le 3ème il faut lire:
4. Augustin, fils de (3), M. S. Chs.
1733, à Marie Nadeau.
5. Jean, fils de (4), M. S. G., 1805
à Louise Dalairé, etc.

**Arbre généalogique des familles Fra-
det, de S. Damien.**
1. Fradet, Jean, fils de Thomas et
d'Anne Rousseau, de Marillac, évêché
de Bordeaux en Guyenne, M. S. J.
1. O. 12 fév. 1692, à Jeanne Hély,
fille de Jean Ier.

2. Augustin, fils de (1), M. S. L.
1. O. 1730, à Geneviève Leclaire,
fille de Pierre IIe.

3. Jean-Baptiste, fils de (2), M. S.
F. S. 1759, à Marie-Jos. Bouli, fille
de Joseph IIe, Marie, M. à Jos. Gau-
thier, S. G., 1797, à M. A. m. à
Jos. Lemieux, S. G., 1813, à André,
M. à M. Anne Mercier, S. M., 1786;
Pierre, M. à Thérèse Daniau, S. Chs.
1815, à Antoine, M. à M. Marg. Hély,
S. M., 1795, à Jean-Bte, M. à Catheri-
ne Coriveau, M. S., 1800.

4. Joseph, fils de (3), M. S. M.
1786, à 1er M. M. Anne Mercier, Jo-
seph, M. à Marg. Lemieux, S. G.,
1813. Le même, 2e M. à M. Gene-
viève Roy, S. G., 1801. Jean, M. à
Josette Roy, S. G., 1822, François,
M. à A. Briart, S. G., 1830, à Am-
broise, M. à Angé. Gonthier, S. G.,
1823, Pierre.

5. Pierre, fils de (4), M. S. G.
1825, à M. Anne Blodreau, M. S. G.,
1825, à M. Le Mercier, S. Laz., M. S.
à Jos. Aubé, S. Laz.; Pierre, Jo-
seph.

6. Pierre, fils de (5), M. à S. Laz.,
à Marguerite Mercier, Josephine, M.
à Jean Morin, Buckland; Pierre, M.
à Philomène Godbout, S. Laz.; Cy-
rille, M. à Catherine Goulet, E. U.;
Jean, M. à Josephine Labrie, E. U.;
Ferdinand, M. à Philomène Lemieux,
Houffeur; Régis.

7. Régis, fils de (6), S. D. M., à
1er M. Marie Fortier, Olyvienne, Geo-
gianna, Adèle, Joseph, Le même, 2e
M. Philomène Godbout, M. Anna,
Régis, Jos. Allaire.

8. Joseph, fils de (7), S. Laz., M.
à Marg. Larochelle, Joseph, Jean,
S. Joseph, fils de (8), S. D. M., à
Zénila Maurice.

10. Jean, fils de (8), M. S. D.,
1894, à Georgine Roy, fille de Ger-
vais, Joseph, Honoré.

11. André, fils de (5), M. S. G.,
1795, à Marie L'Abbé, fille de Pier-
re, André, M. à Angélique Gautron,

S. G., 1818, François, M. à Geneviève
Dubé, S. G., 1818, à Jean-Bte, Pier-
re.

12. Jean-Bte, fils de (11), M. S.
Chs., 1818, à Ursule Leclaire, Marie,
M. à Fr. Xavier Rouillard.

13. Pierre, fils de (11), S. Laz.,
M. à 1er M. Marie Labonté, Marie,
M. à Pierre Roy, S. G., 1818, à
Le même, 2e M. Marie Fortier, E.
S. D., 1802.

14. Pierre, fils de (13), S. D. M.,
à Mathilde Lemieux, Arthémise, M.
à Onésime Brochu, S. D.; Marie, M.
à Théodore Tanguay, S. D., 1886;
Amanda, M. à Nap. Gagné, S. D.,
1806; Théophile, 1er M. à Mathilde
Lafamme, S. Laz. Le même, 2e M.
à Adèle Tanguay, Plessisville, Oné-
sime, M. à Olympe Laverdière, Inver-
ness; Léon, M. à Zénila Heudouin,
S. Laz.; Julien, Cyrille.

15. Julie, fils de (14), S. D. M.,
S. Laz., à Philomène Chabot, fille de
Joseph; Marie, M. à Jos. Brochu, S.
D., 1903; M. Louise, M. à Félix La-
chance, S. D., 1898; Emma, M. à
Jos. Audet, S. D., 1898; Marianne,
Desnoes, Arthur, Emilie.

16. Arthur, fils de (15), S. D. M.,
S. Cajetan, 1908, à Lucienne Moris-
sette.

17. Cyrille, fils de (14), M. S. D.,
à Adèle, Blonnet, fille de S. D.,
André, Olyvienne, M. Jos. Pouliet, E.
U.; Arthémise, M. à Jos. Larochel-
le, S. D., 1907; Claudia, Emma, M.
Anna, Napoléon, Ernest, Eugène.

TINGWICK
Nécrologie.
Tingwick, Arthabaska, 22.—Ven-
dredi le 14 du courant est décédée
Mme Axella Cantin, épouse de M.
Joseph Cantin, marchand. Elle était
malade depuis près de 20 jours. Sa
grande résignation, sa douceur, sa
sérénité furent des plus édifiantes, et
sa mort a été le digne reflet de sa vie.
Sa mort a fait l'effet d'un coup de
foudre parmi les membres de sa fa-
mille. Ces quelques paroles mettent
bien en lumière la haute et la très
digne réputation dont jouissait la dé-
funte. Elles valent plus que tous les
louanges que l'on peut adresser à
cette personne qui ne vécut que pour
le bien. Les pauvres trouvaient en
elle un prompt et généreux secours.
M. le Docteur Charles Couture lui
produit ses soins. Cette mère dé-
vouée fut souvent visitée durant ses
derniers jours par notre vénéré curé
M. l'abbé V. P. Jutras et notre vicar-
e M. P. Allard.

Il faut bon en tout temps de rece-
voir les consolations du prêtre, mais
c'est surtout sur le lit de mort que
le médecin des âmes nous est cher,
mille fois cher.

La défunte était belle-sœur de
l'abbé Ferdinand Cantin, décédé en
avril 1907. C'est le seul prêtre natif
de la paroisse de S. Patrice de Ting-
wick.

Lundi le service funèbre fut célé-
bré à 9 heures dans la belle et nou-
velle église de S. Patrice.

Le célébrant était assisté de dia-
criste et sous-diacriste.

Le cercueil était porté par MM.
N. Cayouette et C. Cayouette ses frè-
res.

MM. J. Huard, R. Lévesque, E.
Cantin, J. Siméon et Cyrille Lam-
bert, ses beaux-frères.

Suivait le cortège funèbre M. Jo-
seph Cantin.

Joseph Cayouette, son frère; Al-
bert et Angèle ses filles; Cyrille
Cantin, fils, Mme Cantin, M. J. Ja-
mes Williams et Ferdinand Lebel ses
gendres; Mmes J. Huard, R. Léves-
que, C. Lambert, ses sœurs; Mmes
N. Cayouette, C. Cayouette, J. Simo-
neau, E. Cantin, ses belles-sœurs;
M. Philias Sévigny, de Valleyfield et
M. P. Robarge de S. Georges de
Windor, ses beaux-frères; les trois
neveux, Olivier Morin, J. Dion, W.
Tardif, et leur épouse, Mmes P. Lé-
vesque, A. Siméon, A. Robarge, A.
Cayouette, E. Huard, Vitaline Huard,
ses nièces; M. H. Robarge de Valley-
field, son neveu de Windor, D. Lé-
vesque, R. Cayouette, E. Cayouette,
G. Cayouette, F. Cayouette, E.
Huard, P. Siméon, J. Siméon, ses
neveux.

M. le notaire C. Lessard, M. le Dr
Ch. Couture, M. Denis Williams etc.,
etc.

La vaste église était complètement
remplie.

Notre vénéré curé, M. l'abbé V. P.
Jutras, a l'abbé, MM. J. et A.
Desrochers de S. J. de War-
wick ont fait avec nos chœurs les
frais du chant.

Un riche bouquet spirituel fut en-
voyé par le Révérend Frère Matalde
du collège de Longueuil. Deux autres
gerbes spirituelles furent offertes,
une par toute la famille de la dé-
funte, et l'autre par la famille J.
Bourbeau.

Mme Ch. Couture a offert une ma-
gnifique couronne en belles roses de
cire.

Immédiatement après la cérémo-
nie funèbre le corps de la défunte fut
transporté dans le lot familial. Mal-
gré la grande pluie tous les parents
accompagnèrent jusqu'au cimetière la
dépouille mortelle.

Requiem! Requiem!
Ah! ne soyons pas sourds à l'appel
de nos morts! Oui, avec nos fleurs,
portons sur ces tombes aimées, l'en-
cens de nos prières et de nos sacrifi-
ces.

Priez pour nous quand la nuit
tombe.
Cloches du ciel (soir) ange du
1601.

O chant des morts! sur chaque
tombe,
Versez la prière et l'espoir!...
Imitez, ô cloches, priez avec
nous sur ceux qui dorment au champ
du repos et qui nous ont devancés
dans la céleste Patrie... dans les
mystérieuses régions de l'au-delà.

S. CASIMIR
Quelques notes sur les commemo-
rations de S. Casimir. (Suite).

S. Casimir, Portneuf, 17.—Le dé-
part de M. Larouche avait laissé un
certain malaise dans la paroisse.
Les agitateurs triomphaient, tandis
que les esprits calmes comptaient sur
la modération et la prudence de celui
qui l'autorité ecclésiastique ap-
pellait à la tête de la paroisse.

Le coup-d'oeil de M. l'abbé
Jean-Noël Guertin, curé des Grondis-
nes, fut nommé à la cure de S. Casim-
ir. De suite, on sentit un sentiment
de joie et de bien-être régner par-
tout.

M. Guertin n'était pas un incon-
nu à S. Casimir. On connaissait son zèle
ardent un à une grande prudence.
Aussi par sa douceur et sa modéra-
tion, il sut bientôt conquies les
cœurs. Il est vrai qu'il a des zé-
lateurs de la cause, peu de ne pas
craquer dans leur nouveau curé, tou-
te la fermété nécessaire en certaines
circonstances. Mais M. Guertin, avec
une bonté qui allait parfois jusqu'à
la bonhomie, savait au besoin être

ferme. Et plus d'une fois, il a su
trouver cette fermété qui faisait ren-
trer dans le devoir les esprits même
les plus récalcitrants. Aussi, bientôt
la paix régna partout et le nouveau
curé put commencer cette longue sé-
rie d'oeuvres paroissiales qu'il n'a
cessé de poursuivre pendant les tren-
te-huit longues années qu'il a pas-
sées à S. Casimir.

En arrivant dans son nouveau pos-
te, M. Guertin avait compris que
pour arriver à faire régner la paix
dans les cœurs, il fallait commencer
par faire régner la paix avec Dieu et
avec la conscience, et que rien ne
pouvait mieux contribuer pour ar-
river à cette fin, qu'une bonne et soli-
de mission. Il dirigea tous ses ef-
forts dans ce sens, et dès l'année où
il suivit celle de son arrivée à S. Casim-
ir, il avait le bonheur et la joie de
gérer les fruits abondants produits
par une mission. Les fils de S. J. an-
ce avaient été invités à prêcher cette
mission, et ce fut le célèbre Père
Beaulieu, dont la voix forte et puis-
sante a retenti tant de fois dans nos
paroisses canadiennes, qui en fut
chargé. Les vieillards d'aujourd'hui
se rappellent encore la figure austère,
la voix vive et pénétrante de ce cé-
lèbre prédicateur. Le succès de la
mission fut complet. La joie du bon
M. Guertin était à son comble. Aussi
son cœur déborda-t-il en sentiments
d'actions de grâces envers la divine
Providence qui venait de régénérer
sa paroisse.

ANCIENNE LORETTE
Nouveau vicar.

Ancienne Lorette, Québec, 21.—
Par décision de Sa Grandeur Mgr
l'archevêque, M. l'abbé Joseph Guil-
laume, curé de cette paroisse, a été
nommé à la cure de S. Anne de la Po-
tatière, M. l'abbé J. Napoléon Lafrance,
curé de S. Jean-Baptiste de Portneuf.

Funérailles.
Trois imposantes funérailles ont eu
lieu ici depuis le 5 mai: Mlle Esther
Laberge, autrfois de St-Jean-Baptis-
te de Québec, et sœur de Mme Yve
Didace Hamel, décédée après une
longue maladie, à l'âge de 83 ans; le
12, M. Samuel Robitaille, époux de
Mlle Alphonsine Moisan, M. Robitail-
le était âgé de 63 ans, et le 15, à
l'âge de 67 ans, M. Louis Fiset,
époux de Mme Sophie Girard.

Mariage.
Le 18 a été béni le mariage de M.
Arthur Robitaille, fils de M. Eugène
Robitaille, Marguillier à Mlle Albertine
Beaupré, fille de M. Napoléon
Beaupré, du village.

Transaction.
On nous apprend que M. le Dr F.
Beauvais vient de faire l'acquisition de
la magnifique propriété de M. le nota-
ire H. Théop. Pageot.

Affaires.
M. Tessier, d'Ottawa, organisateur
général de l'Union St-Joseph du Ca-
nadien, était ici dimanche dans le bu-
d'élaborer un Conseil de la dite société.

Caisse populaire.
Il nous fait plaisir de constater le
magnifique état financier de Notre
Caisse Populaire établie depuis 6
mois seulement, elle chiffre ses opé-
rations à la fin du mois de \$8,948.
25. Son capital social est de \$2,097.
25; elle compte 530 parts et 203 so-
ciétaires, les épargues se comptent
\$4,491.50, les caisses scolaires y ont
contribué pour la somme de \$526.32.
En caisse \$2,492.42.

Les résultats qu'offre l'épargne
sont vraiment extraordinaires; nous
souhaitons qu'elle soit en honneur
dans tous les foyers et alors moins
d'individus seront misèreux, car l'é-
pargne c'est une barrière opposée à
la misère.

Terminés.
Nos deux clochers sont enfin com-
plètement terminés, et tous deux, ils
se dressent superbes dans leur ma-
gnifique toilette métallique, artistie-
ment enluminée. Quelques jours en-
core paraît-il et nos clochers qui de-
puis 2 ans s'élevaient péniblement et
sourdement à quelques pieds de terre
retrouveront des hauteurs de leurs
tours.

S. LUC
Baptêmes.
S. Luc, Matane, 24.—Le 2 mai, M.
et Mme Georges Jean ont fait bap-
tiser une fille sous le nom d'Angèle.
Parrain et marraine, M. Evard Jean
et Mlle Marie Jean, frère et sœur de
l'enfant.

Le 11 mai, M. et Mme Emile La-
brie, une fille sous les noms de Ma-
rie Marguerite, Parrain et marraine,
M. et Mme Alexandre Labrie, oncle
et tante de l'enfant.

M. Xavier Fortin, marchand, a ap-
porté au baptême un fils qui a reçu
les noms de Louis Philippe, Parrain
et marraine, M. et Mme Cléophas
Fortin, oncle et tante de l'enfant, le-
quel est décédé le même jour.

Sépultures.
Armand Truchon, fils de M. Pierre
Truchon est décédé à l'âge de cinq
ans.

Le 13 mai, a été inhumé dans le
cimetière de cette paroisse le corps
de Mlle Marie Adèle Alma Gagnon,
fille de M. Bruno Gagnon, fils, à l'âge
de 16 ans et 9 mois, après quatre
mois de maladie.

Beaucoup de parents et d'amis as-
sistèrent aux funérailles.

Sucré.
La récolte du sucre n'a pas été
abondante cette année, la température
ayant été trop froide.

Séquences.
Peu de cultivateurs ont commen-
cé leurs semailles; la terre met du
temps à se préparer, le vent de nord-est
est si fréquent et si froid que la
neige met beaucoup de temps à dispa-
raître.

Flottage des billots.
Les hommes employés au flottage
des billots ont repris l'ouvrage au
commencement du mois; par la tem-
pérature que nous avons la descente
des billots ne durera pas longtemps.

Catechisme.
Le catechisme préparatoire à la
première communion est commencé
le lundi de Pâques. Environ une
trentaine d'enfants y assistent. La
première communion se fera dans la
dernière semaine du mois.

Mois de Marie.
Les exercices du mois de Marie ont
lieu tous les soirs; un bon nombre de
personnes y assistent. Espérons que
Dieu fera descendre ses grâces en
abondance sur les bonnes gens de S.
Luc par l'intercession de la bienheu-
reuse Vierge Marie.

Nos malades.
Mme Euphémie Deschamps, époux
de M. Augustin Bérubé, qui a été
dangereusement malade, est mainte-
nant en bonne voie de guéri-
son, il en est de même de tous nos
autres malades.

Incendie.
La grange de M. Charles Perreault
a été réduite en cendres vers les 11
heures de l'après-midi, le 7 du cou-
rant.

Construction.
La construction de la maison, d'é-
cote de l'église, arrondissement No. 1,
doit être terminée pour septembre
prochain.

Cette maison qui aura 34 x 44 pi-
des, est construite d'après les plans et
dévoués par M. le Surintendant
de l'Instruction publique. C'est M.
Adélard

Pour tous ceux qui ont été l'objet de ses soins dévoués, qu'il veuille bien agréer l'hommage de sa sincère et vive reconnaissance.

M. l'abbé E. V. Lavergne nous a quittés vendredi, 21 mai; nos prières l'accompagnent et s'adressent à lui pour qu'il obtienne de Dieu le succès qu'il mérite que nous lui souhaitons dans son saint ministère.

S. GUILLAUME

Funérailles.

M. S. Guillaume, Yamaska, 24-25 mai, 23 mai ont eu lieu, au cimetière de St-Jacques, les funérailles de M. S. Guillaume, décédé le 21 mai.

On remarquait dans la nef, M. Alcide Lessard, gérant de la Banque Provinciale, Donat Bisson comptable.

L. E. Hanson, chevénist, Jos. Desrochers, N. P. J. Albert Gélinais, M. D. H. Levasseur, M. D. Antonio Lefebvre, L. E. L., J. B. Morvan, ex-maire, Philippe Maher, agent, Mathias Ca-phog, inspecteur, Paul Maher, Zaire Fontaine, Alexia Courchesne, et grand nombre d'autres parents amis de la défunte.

Le choeur de l'orgue a rendu et entrainé la messe de Requiem.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable.

Aux parents de la défunte, nous offrons nos plus sincères sympathies.

S. THOMAS D'AQUIN
Cathésismes.
S. Thomas d'Aquin, S. Hyacinthe.
25.—Les cathésismes de première communion ne sont fréquentés que par onze enfants, dont quatre petites filles seulement.
Au presbytère.
De passage au presbytère: l'abbé J. A. Delpé, curé à Fitchburg, Mass., et le R. V. Père F. Menard, J., curé des immigrants de Fort William, à la tête du lac Supérieur.

Courrier des Trois-Rivières

Conférence de M. l'abbé Gélinaud

Trois-Rivières, 21. Si le peuple nadien-français connaissait son

toler il amerait davantage sa langue maternelle, sa religion, ses privilèges son territoire, que ses pères ont vendus au prix de bien de sa sacrifice souvent au prix de leur sang.

M. le conférencier raconte à grands traits ces luttes héroïques pour la défense du territoire, des droits de

et religieux. Il s'arrête de temps en temps sur nos plus belles pages. Dollard des Ormeaux, Carillon, St-Foy, 1775, 1813, le martyre des Brébeuf et Lalemant, les luttes roïques et le long martyre de Mgr de Laval, les luttes de Mgr Pie pour le maintien des droits de l'Église, les luttes de nos pères pour les catholiques et français-français.

refus de prêter le serment du "tes-
tament de se servir de "l'institu-
tion Royale"; les luttes pour conser-
ver la langue française et conquérir
les droits constitutionnels.

En étudiant son histoire, dit
Gélinas, le Canadien compren-
dra qu'il doit ce qu'il est à l'Eglise

l'a toujours protégé, que l'Eglise continue de nous guider, si nous voulons continuer de grandir. P

M. le Conférencier, après avoir dit que le peuple Canadien cherche à manipuler, devient peut-être un peu catholique, dit aussi que nous marchons plus dans les sentiers du véritable progrès. Nous avons des chemins de fer, des industries nombreuses, la population du Canada s'accroît rapidement, mais beaucoup de nos coreligionnaires des autres provinces, de nos compatriotes, sont vu traiter injustement dans

Etudions notre histoire, dit-il, afin d'être en état de nous orienter sur la route que nous parcourons de ravins et de notre foi et notre patriotisme. A ces jours difficiles, unissons-nous.

particulièrement sous la direction
nos évêques pour la défense
droits communs.

M. Massicotte remercia le con-
rencier—puis l'auditoire d'être
nue assiduement aux conférences
la Bibliothèque.—Cette confère-
sera la dernière de la saison.

Courrier de l'Ques
VEGREVILLE

Vègreville, 15 mai.—Les travaux du chemin de fer de Vègreville à Calgary sont commencés. La nouvelle ligne sera complétée cette année moins jusqu'à Camerose, c'est-à-dire à mi-chemin de Calgary. Le point visionnel de Vermillion sur la ligne principale du C. N. R. de Winnipeg.

Edmonton va être transporté à la
greville. Notre ville sera en mêm
temps le point central de la lig
principale C. N. R. de Calgary-
Paul des Métis.

—Au mois de septembre l'an de
nier, un jeune homme Victor St-H
laire disparaissait dans des circon
stances mystérieuses. Pendant lo

l'hiver ses parents firent toutes les recherches possibles mais sans résultat. Au dégel de la rivière Vermon le corps fut retrouvé à quelques pas de l'église de Vègreville pris dans un énorme glaçon. Une enquête a eu lieu, mais le verdict du jury ne sera rendu que dans quelques jours. L.

— Nous avons eu l'honneur de la visite de Sa Grandeur Monseigneur Pascal, évêque de Prince Albert. Sa Grandeur a passé deux jours au milieu de nous, il était accompagné de R. P. Narcisse Schmidt. Sa Grandeur est à organiser un journal

thologique rédigé en français et en anglais pour son diocèse. Le journal est imprimé à Buck Lake. La direction du journal a été confiée au R. P. Maur Mourey et à M. Cross.

Le R. P. Maurice a été nommé curé de Buck Lake. Monseigneur Pasco a bien voulu aller lui-même présenter ses félicitations à son nouveau titulaire.

Le R. P. Pinaud, ancien curé de Buck Lake a été nommé à St-Louis Langevin.

La première communion aura lieu le 20 du mois de juin à Vègreville.

Le R. P. Maur Mourey est de retour de son voyage à Prince-Albert.

Après avoir passé quelques semaines à visiter ses missions il retournera à Buck Lake pour s'occuper incessamment du nouveau journal catholique.

